



**Evaluation Finale du Programme 2017-2021
d'Entraide & Fraternité-DGD « Pour que la Terre
tourne juste : Souveraineté alimentaire pour tous »**

(Objectif Spécifique 04, Haïti)

Rapport Final d'Evaluation

(Final)

Evaluateur

Serge Eric YAKEU DJIAM, Evalueur Certifié
Team Leader (Consultant International)

Gestionnaire de l'Evaluation

Federico Didone, Chargés de partenariats (SUD)

09 juin 2022

Sommaire

TABLEAU, FIGURES ET ANNEXES	iii
AVRONYMES ET ABREVIATIONS	iv
RESUME EXECUTIF	v
I. INTRODUCTION	1
1.1. But et objectifs de l'évaluation.....	1
1.2. Portée de l'évaluation.....	1
1.3. Evaluation questions.....	1
1.4. Principaux utilisateurs et structure du rapport final.....	2
2. BREVE DESCRIPTION DU PROGRAMME	3
2.1. Le secteur de l'Agriculture Haiti.....	3
2.2. Orientation Stratégique du projet.....	4
2.3. Les organisations partenaire de mise en œuvre.....	5
2.4. Mapping des parties prenantes.....	6
3. METHODOLOGY	6
3.1. Approche méthodologique.....	6
3.2. Sources d'échantillonnage et collecte des données.....	7
3.3. Analyse des données et production du rapport final.....	7
3.4. Limites et mesures d'atténuation.....	8
4. RESULTATS	9
4.1. Pertinence.....	9
4.2. Efficacité.....	11
4.3. Efficience.....	14
4.4. Durabilité.....	16
4.5. Impact.....	18
4.6. COVID-19.....	20
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23
5.1. Conclusion.....	23
5.2. Recommandations.....	26
6. LECONS APPRISES	28
ANNEXES	29

TABLEAU, FIGURES ET ANNEXES

Tableau et Figures

Tableau 1 : Critères et questions d'évaluation.....	2
Tableau 2 : Brève description des partenaires de mise en œuvre de l'OS4.	5
Tableau 3 : Limites et mesures d'atténuation	8
Tableau 4 : Alignement des résultats du projet aux priorités nationales et ODDs correspondants	10
Figure 1 : Budget et dépenses de 2017 à 2020 (Millier EUR).	14

Annexes

Annexe 1 : Terms of References.....	29
Annexe 2 : Cadre des résultats OS 4 (DGD2017-2021), Haiti.....	29
Annexe 3 : Liste des documents consultés.....	32
Annexe 4 : Matrice d'évaluation.....	33
Annexe 5 : Liste des personnes interviewées.....	36
Annexe 6 : Fiche de consentement et outils de collecte des données primaires	37
Annexe 7 : Profil de l'évaluateur.....	41

AVRONYMES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANDAH	Association Nationale des Agro-professionnels Haïtiens
COHPÉDA	Collectif Haïtien pour la Protection de l'Environnement et le Développement Alternatif
Co-EH	Coordination Europe-Haïti
CRAD	Centre de Recherches Actions pour le Développement
CSC	Cadre Stratégique Commun
DGD	Direction Générale du Développement (Ministère de la Coopération Belge)
EF	Entraide & Fraternité (ONG belge)
EFI	Exploitation Familiale Intégrée
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FONHADES	Fondation Haïtienne pour le Développement Economique et Sociale
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
GALS	Gender Action Learning System
ICKL	Institut Culturel Karl Lévêque
ITECA	Institut de Technologie et d'Animation
MANRNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles, et du Développement Rural
MITPA	Mouvman Inite Ti Peyizan Latibonit
OCB	Organisations Communautaires de Base
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations unies
PAPDA	Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
SOFA	Solidarite Fanm Ayisièn
SAKS	Société d'Animation et de Communication Sociale
TK	Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen

RESUME EXECUTIF

Introduction

Ce document constitue le rapport d'évaluation du projet (objectif spécifique 4) mis en œuvre à Haïti dans les régions du Nord, du Nord-Est, d'Artibonite, de l'Ouest et du Sud-Est, par cinq organisations partenaires, notamment la Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA), l'Institut Culturel Karl Lévêque (ICKL), la Société d'Animation et de Communication Sociale (SAKS), Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (TK), et Solidarite Fanm Ayisièn (SOFA) dans le cadre du programme DGD 2017-2021. Le programme est piloté par Entraide & Fraternité avec un financement DGD de 1 005 600 euros sur cinq ans. Le taux d'absorption de 2017 à 2020 est de +97%.

L'évaluation porte sur l'ensemble des effets et résultats du projet suivant l'objectif : *« 1 585 familles paysannes membres d'organisations de base ont renforcé leurs initiatives de production agroécologique et de transformation/commercialisation solidaire et ont contribué avec d'autres à ce que l'État haïtien définisse une politique agricole qui leur soit plus favorable »*. Les principaux critères d'analyse comprennent la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, le COVID-19, ainsi que des thèmes transversaux tels que le genre, l'environnement et les droits de l'homme. Le projet s'inscrit dans un travail de renforcement de capacités, de plaidoyer et de communication mobilisant des organisations de base et des radios communautaires, en vue d'obtenir de l'État haïtien qu'il définisse une politique agricole favorable à l'agriculture paysanne. Le programme s'insère également dans une démarche internationale, encouragée par E&F, des échanges de bonnes pratiques entre acteurs, de développement d'une stratégie commune de plaidoyer pour l'accès à la terre et de sensibilisation-conscientisation du public belge.

L'évaluation couvre la période 2017-2021 et fait le point sur l'exécution finale du projet en identifiant les forces et les contraintes, à travers une analyse des critères prédéfinis. Cela implique l'analyse de la mesure dans laquelle l'objectif spécifique et les résultats qui les sous-tendent ont été atteints d'un point de vue quantitatif et qualitatif et de manière différenciée entre les femmes et les hommes. Sur la base des preuves recueillies, l'évaluation formule des recommandations programmatiques et des orientations stratégiques pour les interventions futures.

Le but de l'évaluation est de soutenir l'apprentissage dont l'objectif principal est de tirer des leçons et d'améliorer l'impact. L'objectif principal est de mesurer l'atteinte des résultats dans une optique de reddition des comptes, de suivi des interventions et d'amélioration. Plus spécifiquement, il s'agissait de : i) Rendre compte à toutes les parties impliquées dans le programme d'Entraide et Fraternité (E&F, bailleurs de fonds publics et privés, partenaires locaux et stratégiques, bénéficiaires) ; ii) Guider E&F et ses partenaires pour ajuster la théorie du changement et la mise en œuvre du prochain programme quinquennal (2022-2026) ; et iii) Contribuer à l'apprentissage entre les pays/résultats. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les organisations partenaires d'EF, Entraide & Fraternité et la DGD.

L'évaluation a utilisé une approche participative et inclusive de toutes les parties prenantes tout au long du processus. Des méthodes mixtes qualitative et quantitative ont été utilisées pour collecter des informations en ligne du 14 février au 18 mars 2022. Cinq informateurs clés représentant les organisations partenaires et E&F ont été interviewés avec 40 % de femmes et 60% d'hommes. Les preuves recueillies ont été triangulées à travers les différentes méthodes et sources.

Résultats et conclusion

Le projet est **pertinent** et aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles, y compris les femmes et les hommes, à travers le développement de moyens de subsistance ruraux résilients et durables afin de

renforcer leur souveraineté alimentaire. L'accent a été mis sur la promotion d'une agriculture familiale durable génératrice de revenus avec des pratiques agroécologiques, et le regroupement des OPs au sein des coopératives. Le projet a ciblé spécifiquement des réponses aux besoins des jeunes notamment l'accès à l'emploi avec leur implication à l'activité agricole. Le projet s'aligne aux priorités des partenaires tous impliqués dans la promotion du développement local. Toutefois, le projet était limité dans sa portée et sa couverture géographique en raison des contraintes budgétaires pour assister d'autres groupes de producteurs dans le besoin. Le projet s'aligne explicitement aux ODDs et aux priorités nationales de l'agriculture à Haïti.

L'**efficacité** du projet se reflète dans la réalisation de tous les produits et résultats attendus. Les organisations partenaires ont déployé des efforts significatifs pour atteindre tous les indicateurs cibles malgré les insuffisances constatées dans l'atteinte des résultats sur les plaidoyers. Cette performance a été soutenue par une forte synergie et complémentarité entre les partenaires, une planification conjointe et la participation d'E&F à la coordination, un suivi et accompagnement méthodique, des systèmes de collecte de données qui ont facilité la planification et le reporting sur les progrès accomplis, l'identification des goulots d'étranglement et le processus de prise de décision. L'efficacité du projet a aussi été facilitée par la disposition des fermes-écoles dans le renforcement des capacités des OPs et des coopératives, la collaboration des autorités nationales et locales, la production et la traduction en langue locale des documents pédagogiques pour servir de guides pratiques, l'encadrement rapproché des producteurs, la promotion du « Pass solidaire » pour l'accès aux crédits, l'appui à la production locale des semences, le renforcement du service de stockage et de commercialisation via la transformation des produits agricoles, le renforcement du service de gouvernance des coopératives, et la sensibilité du projet au genre pour impliquer principalement des femmes. Cependant, sa réalisation a été entravée par les crises politiques et l'insécurité, la pandémie de COVID-19 et les défis du changement climatique liés aux perturbations saisonnières et les catastrophes naturelles.

L'**efficience** du projet se justifie par la capacité des partenaires à développer une solide coordination pour utiliser de manière optimale les ressources disponibles et livrer les résultats dans les délais. L'utilisation du fonds de roulement pour maximiser l'accès aux ressources disponibles, les synergies et la complémentarité des ressources, ont amélioré l'efficience du projet malgré l'ampleur limitée du budget pour couvrir d'autres besoins tels que le recrutement des spécialistes (agronomes) à temps pleins pour le suivi et l'accompagnement des producteurs. Une gestion flexible des ressources financières permettrait d'ajuster les dépenses en fonction des lignes budgétaires.

La stratégie de sortie existante a été utile pour promouvoir l'appropriation locale de la **durabilité** financière du projet. L'accent a été mis sur le développement des fonds de roulements et la promotion du mécanisme de « Pass Solidaire », la constitution du capital financier et les mécanismes d'épargne locale qui ont soutenu l'accès aux intrants agricoles. La structuration des OPs, le transfert de connaissances agroécologiques, et le renforcement de la cohésion sociale ont contribué à la viabilisation des compétences et l'appropriation technique au sein des organisations bénéficiaires. Une continuité des lobbyings entre les partenaires locaux et ceux du Nord pourra contribuer à influencer politiquement et positivement les inégalités à Haïti. Toutefois, la pérennité des résultats obtenus sur le plan politique reste limitée en raison de l'influence des forces politiques et de la forte pression démographique sur les terres agricoles. Aussi, les initiatives de plaidoyer mises en avant par les partenaires nécessitent des efforts considérables dans la mesure où E&F ne dispose pas encore de stratégie d'appui explicite et ciblée.

Les **effets** directs positifs dû aux pratiques agroécologiques au niveau économique comprennent la capacité des ménages membres des OPs à améliorer leurs moyens de subsistance. L'exploitation et l'amélioration des infrastructures de stockage permettent aux ménages de sécuriser, de spéculer et de vendre leurs productions bien conservées à de meilleurs prix. L'abandon de l'utilisation des engrais chimiques et du brûlis constitue une

bonne évolution dans les efforts de restauration de la fertilité des sols même si les statistiques ne sont pas disponibles pour informer sur cet aspect. Aussi, les OPs sont fortement impliquées dans la plantation d'arbres dans leurs exploitations agricoles et la fabrication du compost pour mitiger les défis environnementaux notamment de fertilité des sols. Les fora et le réseau agricole mis en place ont consolidé les efforts des bénéficiaires dans le processus de revendication des droits fonciers. Il n'existe pas d'effets négatifs dû aux changements enregistrés. Le projet a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Grâce au développement de la cohésion sociale, le projet a significativement contribué à l'amélioration du statut des femmes leaders engagées dans les coopératives. Ces efforts d'appui à l'évolution de l'égalité genre est compromise l'absence d'un axe transversal et prioritaire genre. Ce qui aurait permis de développer systématiquement par exemple des sections et activités spécifiques dédié aux femmes au sein des OPs et OBs.

La pandémie de **COVID-19** a eu un impact négatif sur les résultats obtenus. Diverses réunions, y compris la coordination habituellement effectuée par E&F, ont été largement affectées par les restrictions de voyage. La plupart des travaux ont été effectués à distance, y compris les réunions, mais la disponibilité de la connectivité Internet était très difficile en raison d'une connexion Internet très lente et des connaissances limitées de certains partenaires locaux sur le travail à distance. Par contre, la COVID a permis l'adoption d'une nouvelle façon de travailler avec le passage au travail en ligne. Les facteurs de succès de la réponse au COVID-19 comprennent l'utilisation des animateurs endogènes pour le suivi et accompagnement des OPs, l'adoption du développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers en ligne, le regroupement des agriculteurs dans des coopératives et OPs, et des plateformes les aide à atténuer l'impact de COVID-19 pour la promotion des ventes groupées. La pandémie a réduit la capacité des OPs à s'adapter aux crises avec l'augmentation du coût de la vie qu'elle a engendré. Bien que le travail à distance n'ait jamais été un choix, la nouvelle façon de travailler n'est pas durable.

Recommandations

A. Au organisations partenaires

Recommandation 1 – Les partenaires doivent continuer à renforcer leurs synergies et complémentarités d'actions, ainsi que le développement de partenariats avec les autorités nationales et locales, et les autres acteurs d'appui au développement basés à Haïti en les invitant lors de réunions conjointes. Les synergies et la complémentarité soutiendront autant que possible la promotion des pratiques agroécologiques à travers des relations de proximité avec les institutions clés.

Recommandation 2 – Les partenaires doivent développer des enquêtes de ménages pour renseigner par exemple sur le seuil d'amélioration des revenus des ménages, les taux d'abandon des engrais chimiques, et les taux d'adoption de l'agroécologie suivant les catégories de ménages. Ces études sont utiles pour pousser la réflexion sur les performances de l'approche agroécologique.

Recommandation 3 - Les partenaires doivent fournir des efforts constants pour le suivi permanent et renforcement des capacités techniques et de gestion de coopératives nouvellement créées. Ces appuis sont nécessaires pour soutenir le volet commercialisation des produits agricoles et pour renforcer leur visibilité locale. Ce qui renforcera les efforts de plaidoyers politiques et leur capacité d'analyse et d'influence.

B. A Entraide & Fraternité (E&F)

Recommandation 1 – A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la promotion de pratiques agroécologiques avec des moyens de subsistance sélectionnés

pour faire face autant que possible aux besoins des bénéficiaires. Des fonds suffisants devraient être alloués avec une marge de flexibilité dans leur gestion le long des lignes budgétaires suivant un délai approprié.

- La conception du programme doit être alignée sur les priorités des partenaires, les politiques et priorités nationales, ainsi que sur les politiques internationales y compris les ODD.
- La conception du programme doit maintenir une attention sur la valorisation des fonds de roulement et l'application continue du « Pass solidaire » pour continuer de doter les OPs d'alternatives à l'accès aux crédits de proximité.
- Il est nécessaire d'ajuster les financements en fonction du coût de la vie à Haiti.
- La conception doit toujours encourager une forte participation des hommes et des femmes pour promouvoir l'égalité des sexes au sein du programme. Ils devront donc continuer à promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du projet.

Recommandation 2 - Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de lobbying et de plaidoyer. Le programme devra continuer de mettre en relation les partenaires locaux et ceux du Nord afin de donner aux OPs les moyens de revendiquer en permanence leurs droits sur l'acquisition de terres, et donc permettre un changement politique qui ne peut être réalisé à court terme. E&F devra développer une stratégie d'appui aux plaidoyers de façon explicite et ciblée.

Recommandation 3 – Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple, l'un des résultats devra être dédié au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes).

I. INTRODUCTION

2. Conformément aux Termes de Références (TDRs), cette évaluation de l'Objectif spécifique 4 pour Haïti s'inscrit dans le cadre global de l'évaluation sommative du programme 2017-2021 d'Entraide & Fraternité (E&F).

I.1. But et objectifs de l'évaluation

3. Le but de l'évaluation est de soutenir l'apprentissage afin de tirer des leçons et d'améliorer l'impact. L'objectif principal est de mesurer l'atteinte des résultats dans une optique de reddition des comptes, du suivi des interventions et d'amélioration. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- a) Rendre compte à toutes les parties prenantes concernées par le programme d'Entraide et Fraternité (E&F, bailleurs de fonds publics et privés, partenaires locaux et stratégiques, bénéficiaires)
- b) Guider EF et les organisations partenaires pour faire des ajustements à la théorie du changement et à la mise en œuvre du programme quinquennal suivant (2022-2026).
- c) Contribuer à l'apprentissage entre les pays/résultats.

I.2. Portée de l'évaluation

4. L'évaluation couvre l'ensemble des activités, résultats et effet du projet « *Valorisation de l'agriculture familiale et écologique* » mis en œuvre à Haïti dans le cadre du programme DGD. L'analyse de ces résultats a été focalisée sur les critères de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques pour l'Assistance au Développement (OCDE/DAC) : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité, et en tenant compte des thèmes transversaux tel que le genre, l'environnement et les droits humains.

5. En outre, l'évaluation couvre la période 2017-2021. Elle met l'accent sur les synergies avec d'autres acteurs de développement. Ainsi, l'évaluation examine le bilan de l'exécution finale du projet en dégagant les atouts et contraintes, à travers une analyse des critères prédéfinis. Il s'agissait principalement d'apprécier dans quelle mesure l'objectif spécifique et les résultats qui les sous-tendent ont été atteints d'un point de vue quantitatif et qualitatif pour les bénéficiaires en général et de façon différenciée en ce qui concerne les femmes et les hommes. Enfin, sur la base des évidences collectées, l'évaluation formule des recommandations pour des interventions futures.

I.3. Evaluation questions

6. L'évaluation s'est concentrée sur 6 critères (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et pandémie de COVID-19) comme indiqué dans le tableau I. En outre, les questions de vulnérabilité et d'équité, de genre et de droits de l'homme ont été intégrées dans l'analyse par mettant en évidence les aspects sexospécifiques. L'examen documentaire des rapports annuels 2017, 2018, 2019 et 2020 a permis de revoir le contenu et la forme des questions d'évaluation. Ces questions ont été révisées et présentées selon chaque critère de la matrice d'évaluation (annexe 4).

Tableau I : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions clés
1. Pertinence / adaptabilité	1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou des publics cibles (femmes et les hommes) ?
	1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires ?
	1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?
2. Efficacité	2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?
	2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?
	2.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?
3. Efficience	3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?
	3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?
	3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?
4. Durabilité	4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?
	4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme en termes d'acquisition des capacités, des compétences et appropriation) ?
	4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?
5. Impact	5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social, économique, politique et environnemental dans les zones et pays d'intervention ?
	5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?
6. Crise Covid-19	6.1. Dans quelle mesure la crise du Covid-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?
	6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à Covid-19 ?
	6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de Covid-19 en termes de préparation aux catastrophes ?

Source : Adapté et complété à partir des TDRs

1.4. Principaux utilisateurs et structure du rapport final

7. Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont les organisations partenaires d'E&F à Haïti, E&F et la DGD.

8. En plus de la section introductive, ce rapport comprend cinq sections, notamment : i) Introduction ; ii) objet d'évaluation ; iii) Méthodologie ; iii) Résultats ; iv) Conclusion et recommandations ; v) Leçons apprises.

2. BREVE DESCRIPTION DU PROGRAMME

2.1. Le secteur de l'Agriculture à Haïti

9. L'histoire d'Haïti est marquée par l'instabilité politique et des catastrophes naturelles majeures. Le contexte s'est encore dégradé en 2021 avec l'assassinat du président Jovenel Moïse, suivi quelques semaines plus tard d'un violent séisme de magnitude 7,2 qui a fait plus de 2 200 morts et causé pour 2 milliards d'USD de dégâts dans le sud du pays. Haïti est le pays le plus pauvre de la région Amérique latine et Caraïbes, et il affiche l'un des taux d'inégalité les plus élevés au monde. En 2020, le taux de pauvreté a atteint près de 60% de la population¹, les deux tiers des pauvres vivant en milieu rural. En 2021, 4,3 millions de personnes (environ 44% de la population) souffrait d'insécurité alimentaire aiguë².

10. Suivant le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA2016-2021³), le secteur agricole représente 22% du PIB national et contribue à 68% de l'emploi total national. De par ses diversités agro-écologiques, on répertorie au niveau national 14 types de milieux productifs lesquels permettent d'avoir des récoltes pratiquement toute l'année. Le secteur présente un potentiel de développement énorme pour des productions végétales, animales, piscicoles ainsi que pour l'agrotourisme.

11. Cependant, 40% de la population vit dans le monde rural. Le secteur agricole souffre d'une série de problèmes structurels (concentration des terres, pression démographique, absence de crédits et, plus généralement, de politiques publiques). Si elle participe très majoritairement de l'agriculture paysanne, basée sur des petites exploitations familiales d'une superficie moyenne de 1,5 ha, adaptée à la géographie locale (les mornes), l'État haïtien n'a eu de cesse de mettre en avant un modèle d'agrobusiness exportateur. Actuellement, sur les 11 millions d'Haïtiennes et d'Haïtiens, près de 3,7 millions souffrent d'insécurité alimentaire grave selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM)⁴.

12. Suivant le profil pays développé en 2021 par le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), le secteur agricole fait face à beaucoup de contraintes. Seulement 7% de la superficie cultivée seraient irriguées et avec un potentiel d'irrigation pour encore une proportion de superficie identique. Un total de 140 000 exploitations (environ 15% du total) aurait recours à l'irrigation à des degrés divers. L'irrigation gravitaire classique est de loin la plus pratiquée. Par ailleurs, les petits producteurs n'ont pas accès aux technologies nécessaires ni aux moyens de production essentiels, en particulier l'eau pour l'irrigation. Les pertes après-récolte sont considérables et résultent souvent du manque d'installations de stockage et de transformation. Les infrastructures routières sont en mauvais état. Les petits exploitants et les ménages ruraux pauvres n'ont qu'un accès extrêmement limité au crédit pour financer leurs activités productives.

13. S'ajoute à ces difficultés le fait qu'Haïti est hautement vulnérable aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques. La péninsule du sud du pays est particulièrement exposée aux tempêtes tropicales, aux ouragans, aux inondations et aux glissements de terrain. Au cours des années à venir, les températures vont probablement augmenter, les précipitations vont diminuer, et les événements climatiques extrêmes vont devenir plus fréquents et plus intenses. Il est à craindre que les effets combinés de ces tendances dégradent les sols et fassent baisser les rendements des cultures irriguées, endommagent ou détruisent des cultures, des plantations, des troupeaux et des infrastructures.

¹ Banque Mondiale. Profil Pays 2020.

² FIDA, 2021. Profil pays 2021. <https://www.ifad.org/fr/web/operations/w/pays/haïti>

³ Plan National d'Investissement Agricole (PNIA2016-2021).

⁴ Rapport d'évaluation du projet OS4 à mi-parcours. 2020.

2.2. Orientation Stratégique du projet

14. En cohérence avec le programme DGD 2017-2021 d'Entraide & Fraternité à savoir « *Pour que la Terre tourne bien : souveraineté alimentaire pour tous* », ce quatrième objectif spécifique du programme pour Haïti (OS4) est intitulé : « *1 585 familles paysannes membres d'organisations de base ont renforcé leurs initiatives de production agroécologique et de transformation/commercialisation solidaire et ont contribué avec d'autres à ce que l'État haïtien définisse une politique agricole qui leur soit plus favorable* ». Mis en œuvre dans les régions du Nord, du Nord-Est, d'Artibonite, de l'Ouest et du Sud-Est, le projet visait à promouvoir des techniques agroécologiques et la facilitation de l'accès aux moyens de production en vue d'améliorer durablement la productivité et de contribuer à la sécurité alimentaire des ménages agricoles par le soutien à la valorisation et à la commercialisation des produits. Aussi, un accent particulier devait être placé à l'appui à la diversification des activités afin d'améliorer la situation financière des organisations de producteurs et de leurs membres.

15. Conformément à l'objectif du programme DGD, cet objectif spécifique s'inscrit dans le cadre stratégique 2015-2019 d'E&F et concrétise les orientations et priorités communes définies par E&F et de ses partenaires, en avril 2015 ; la réalisation des approches du Cadre Stratégique Commun (CSC). Ce faisant, il visait à appuyer 1 585 familles paysannes parmi les plus défavorisées, pour qu'elles puissent développer des initiatives de production agroécologique et de transformation/commercialisation à travers de petites initiatives d'économie solidaire. Cet appui s'inscrit dans un travail de renforcement de capacités, de plaidoyer et de communication mobilisant des organisations de base et des radios communautaires, en vue d'obtenir de l'État haïtien qu'il définisse une politique agricole favorable à l'agriculture paysanne. Une attention particulière a été portée à l'implication des femmes et des jeunes. Le programme s'insère également dans une démarche internationale, encouragée par E&F, d'échanges de bonnes pratiques entre acteurs, de développement d'une stratégie commune de plaidoyer pour l'accès à la terre et de sensibilisation-conscientisation du public belge.

16. Le but est de contribuer à la diminution de la dégradation de l'environnement, de promouvoir des relations équitables et mutuellement enrichissantes entre homme et femme, jeune/adulte et l'inclusion des groupes sociaux marginalisés, d'améliorer la gestion des risques et désastres, et d'améliorer la prise en compte et le respect des droits humains, de la justice et de la bonne gouvernance. Ce faisant, l'OS4 couvre quatre résultats attendus organisés autour de quatre axes stratégiques notamment le plaidoyer, le renforcement des capacités, la diversification et l'augmentation des revenus des familles ; la vulgarisation, la diffusion et la valorisation de l'agroécologie par le biais des synergies :

- **Résultat 1** - Les organisations de base entreprennent des initiatives de plaidoyer pour des politiques publiques en faveur de l'agriculture paysanne agroécologique plus efficaces.
- **Résultat 2** - Les organisations paysannes de base sont renforcées dans leurs capacités à comprendre les défis environnementaux, à innover et appliquer de nouvelles pratiques agroécologiques pour y faire face et contribuer à la souveraineté alimentaire.
- **Résultat 3** - Les familles paysannes, membres des organisations de base, ont diversifié et augmenté leurs revenus grâce à de nouvelles initiatives solidaires de production et de transformation.
- **Résultat 4** - La reconnaissance de l'agriculture paysanne familiale agroécologique progresse grâce à des synergies et à la vulgarisation d'initiatives novatrices.

17. Conformément au document de programme, la mise en œuvre est assurée par cinq partenaires actifs notamment la Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA), l'Institut Culturel Karl Lévêque (ICKL), la Société d'Animation et de Communication Sociale (SAKS), Tèt Kole Ti

Peyizan Ayisyen (TK), et Solidarite Fanm Ayisyèn (SOFA) ; dans les cinq régions afin d'étendre leurs expériences et les résultats du programme 2014-2016 (*Promouvoir la transition des systèmes agricoles et alimentaires vers la souveraineté alimentaire*) dans une approche agroécologique. Afin de relever le niveau d'impact de ses appuis, E&F a choisi des partenaires travaillant dans des zones et/ou ayant d'autres partenaires qui offrent des possibilités de complémentarité ou de synergie. Ainsi, la PAPDA assure la coordination du programme en Haïti et l'accompagnement d'organisations de base et renforcement de capacités. L'ICKL accompagne et renforce les capacités d'organisations de base en les impliquant des activités de plaidoyers. La SAKS accompagne les producteurs, la diffusion et la vulgarisation des expériences paysannes via le réseau des radios communautaires. Le troisième partenaire TK assure l'appui-accompagnement-renforcement de capacité des groupes locaux et contribue au plaidoyer paysan tout comme la SOFA qui assure l'appui-accompagnement-renforcement de capacités de groupes de femmes, et contribue à la prise en compte transversale du thème du genre.

18. La coordination et le suivi sont assurés par un partenaire du programme à Port-au-Prince avec la supervision d'E&F. un comité de pilotage composé des responsables des organisations partenaires assure le déroulement, l'évaluation des progrès vers l'atteinte des résultats et les synergies, analyse les risques pour prendre les mesures de gestions, valide les rapports d'activités ainsi que les plans d'actions annuels.

2.3. Les organisations partenaire de mise en œuvre

19. Le tableau 2 résume une description sommaire des organisations partenaires d'E&E chargées de la mise en œuvre du projet à Haïti, suivant leur lieu d'intervention, et leurs domaines d'actions respectifs.

Tableau 2 : Brève description des partenaires de mise en œuvre de l'OS4.

Organisations	Localité	Resources/ Partenaires	Domaines d'actions
Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA)	Port-au- Prince, Haïti	SOFA (Solidarite Fanm Ayisyèn), MITPA (Mouvman Inite Ti Peyizan Latibonit), ITECA (Institut de Technologie et d'Animation), ICKL (Institut culturel Karl Levesque), CRAD (Centre de Recherches Actions pour le Développement), ANDAH (Association Nationale des Agro-professionnels Haïtiens), COHPÉDA (Collectif haïtien pour la protection de l'environnement et le Développement Alternatif), FONHADES (Fondation haïtienne pour le Développement économique et sociale), E&F, autres réseaux	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la construction et au renforcement d'un mouvement social et populaire, à même d'influencer et d'orienter les politiques publiques dans le pays
Institut Culturel Karl Lévêque (ICKL)	Port-au- Prince, Haïti	E&F et PAPDA	<ul style="list-style-type: none"> • Travaille autour de l'économie sociale et solidaire • Participe activement au travail en réseau, de faciliter les convergences et les synergies.
Société d'Animation et de Communication Sociale (SAKS)	Port-au- Prince, Haïti	E&F, et PAPDA	<ul style="list-style-type: none"> • Utilise la communication populaire comme instrument pour la participation au développement, le changement social et la démocratie pour tous. • Produit des émissions et accompagne les radios, en leur offrant un service de formations et d'appuis techniques et théoriques

Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (TK)	Port-au-Prince, Haïti	E&F, réseau international de mouvements paysans Via Campesina	<ul style="list-style-type: none"> • Travaille à organiser et à regrouper les paysans et paysannes autour de revendications en vue d'un changement de la situation de la paysannerie haïtienne et des politiques publiques agricoles et alimentaires
Solidarite Fanm Ayisièn (SOFA)	Port-au-Prince, Haïti	E&F, et PAPDA	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement, sensibilisation, formation, plaidoyer et défense des femmes victimes de violences

Source : Adapté du rapport d'évaluation à mi-parcours de 2020.

2.4. Mapping des parties prenantes

20. Les parties prenantes du projet sont constituées des cinq organisations partenaires (PAPDA, ICKL, SAKS, TK et SOFA), E&F, groupe synergie, Broederlijk Delen (BD), les 20 organisations de producteurs ; des groupes de bénéficiaires composés d'hommes, de femmes, de jeunes et de groupes vulnérables et marginalisés qui forment les 1 700 familles paysannes dans les cinq régions. Les autres catégories d'acteurs sont constituées de l'unité de gestion, des partenaires de mise en œuvre, des OSC composées des OPs et des 5 réseaux d'Organisations à Base Communautaire (OB).

3. METHODOLOGY

3.1. Approche méthodologique

21. Une approche théorique cohérente avec une « théorie du changement (ToC) » reconstruite développée dans la note de cadrage pour analyser soigneusement les résultats attendus, les activités et les facteurs contextuels et leur potentiel à obtenir les effets souhaités a été appliquée à cette évaluation. L'approche était participative en utilisant une conception de recherche non expérimentale⁵. Des méthodes mixtes (principalement qualitatives pour la collecte des données primaires et quantitatives pour l'analyse des données secondaires) ont été appliquées. L'évaluateur a adopté un processus collaboratif avec des communications et des consultations fréquentes avec le gestionnaire de l'évaluation, le comité de pilotage, et des réunions par le biais d'entretiens et de discussions de groupe avec des intervenants clés pour parvenir à un processus d'apprentissage et à une approche d'évaluation adaptés au contexte du projet à Haïti.

22. L'évaluation s'est déroulée en quatre phases : i) phase de démarrage ; ii) Collecte de données ; iii) Analyse des données et production du rapport final d'évaluation, iv) Réunion de débriefing et remise du rapport d'évaluation final à l'E&F. Les données ont été collectées explicitement pour assurer une représentation équitable des femmes et des hommes, en les sélectionnant délibérément pour les entretiens et groupes de discussion. Des données quantitatives ont été générées à partir de sources secondaires (documents de projet tels que les rapports d'avancement et de suivi, et les rapports des scores de performance) et de données primaires.

23. Des thèmes transversaux tels que les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la gouvernance ont été examinés. Des données désagrégées ont été générées aux différents niveaux d'analyse des données. Une

⁵ L'équipe d'évaluation ne peut pas envisager une approche de conception expérimentale ou quasi-expérimentale car il n'y a pas de groupe de contrôle ou de choix aléatoire des bénéficiaires cibles.

matrice d'évaluation (ME), structurée autour des six critères d'évaluation, a été élaborée à partir des questions d'évaluation (annexe 4) et détaillant les sources, les outils et les approches qui ont été utilisés pour répondre à chaque question d'évaluation. La matrice a permis de garantir que la méthodologie était cohérente et rigoureuse, avec une triangulation entre différents types de données pour chaque catégorie et question. Il a soutenu une analyse comparative solide dans les domaines des résultats et des produits impliquant des parties prenantes et a abordé toute la portée du projet.

24. Des normes éthiques internationalement reconnues pour la recherche et l'évaluation ont été appliquées. À cette fin, tous les entretiens ont été menés avec le consentement préalable, éclairé et volontaire des répondants. La confidentialité de tous les participants à l'évaluation a été protégée à moins que leur permission de partage n'ait été accordée par eux et/ou sur demande.

3.2. Sources d'échantillonnage et collecte des données

25. La matrice d'évaluation résume les sources de collecte de données qui sont : i) les documents et fichiers du projet d'E&F compilés dans un Google Drive ; ii) les informateurs clés ; et iii) Données issues des réunions de débriefing et de la communication par courriers électroniques. Les documents internes et externes au projet et E&F ont été examinés comme indiqué dans la portée de cette évaluation. L'annexe 3 fournit la liste des documents consultés. Des documents supplémentaires recueillis lors des entretiens en ligne ont été ajoutés au Drive pour faciliter la référence. Les informations issues de l'examen documentaire ont été organisées en fonction des questions d'évaluation.

26. Conformément au plan de travail approuvé, des entretiens ont été conduits avec 05 représentants des organisations partenaires en ligne. Les hommes et les femmes étaient libres d'exprimer leur opinion. Les femmes comptent pour seulement 40 % contre 60 % d'hommes.

3.3. Analyse des données et production du rapport final

27. Tous les outils de collecte de données ont été codifiés pour faciliter leur analyse. Toutes les analyses tiennent compte du sexe. Les données qualitatives ont été analysées à l'aide d'analyses thématiques et de contenu. Les réponses des personnes interrogées ont été examinées et codées par question et chacun des critères d'évaluation. Une rubrique d'analyse a été utilisée pour analyser les données et saisir les thèmes émergents, sur la base d'une analyse de modèle (convergente/divergente). Les réponses qualitatives ont été validées avec des informations quantitatives provenant des rapports du projet, ainsi que d'autres résultats/données disponibles.

28. Les données quantitatives et les statistiques recueillies ont été analysées en mettant davantage l'accent sur les statistiques descriptives telles que la distribution des fréquences à l'aide d'Excel. Une estimation globale de la performance du projet a été faite pour les indicateurs de produits et de résultats, en examinant le score moyen des progrès réalisés de 2017 à 2020 uniquement. Ainsi, les résultats globaux des extrants (objectif) et des résultats ont été obtenus par comparaison croisée et validation de chaque indicateur atteint parallèlement au cadre des résultats pour examiner le niveau de réalisation par rapport aux cibles des indicateurs. Ensuite, quatre échelles de Likert ont été adoptées pour fournir une estimation du niveau de performance des indicateurs de produits et de résultats, tels que : insatisfaisant, moins satisfaisant, satisfaisant et très satisfaisant. Cependant, la fiabilité et la validité de ces résultats ne peuvent être assurées car la plupart n'ont pas été désagrégés et l'évaluateur ne peut assurer leur qualité. De plus, la triangulation (entre les sources, les méthodes et les données) a été utilisée pour confirmer ou infirmer les résultats obtenus des sources de données primaires et secondaires utilisées. L'analyse porte sur les questions suivantes : Le projet a-t-il

influencé ou a-t-il apporté une contribution importante aux résultats observés ? si oui, comment ? Et si non, pourquoi ?

3.4. Limites et mesures d'atténuation

29. Le plan de travail de l'évaluation a été suivi comme prévu. La collecte de données s'est achevée favorablement et aucune contrainte majeure n'a été rencontrée à l'exception d'un court retard rencontré au début et durant le processus de collecte des données primaires en raison de l'indisponibilité de certains informateurs clés, mais sans impact significatif sur l'ensemble du processus. Cependant, peu de défis ayant une incidence limitée sur l'évaluation ont été identifiés et résumés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Limites et mesures d'atténuation

Principaux défis	Mesures d'atténuation
Disponibilité et qualité des données	<ul style="list-style-type: none"> - Les réunions virtuelles avec des KI spécifiques ont été priorisées autant que possible - Des documents officiels pertinents disponibles ou des ensembles de données et des informations ont été utilisés - Une triangulation des données par source et par méthode a été appliquée
Disponibilité des staffs	<ul style="list-style-type: none"> - Interviews via zoom, Teams, et par téléphone (WhatsApp)
Timing de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens avec des informateurs clés qui peuvent fournir des informations secondaires sur les opérations qui ne peuvent pas être observées directement et utiliser les évaluations disponibles telles que les évaluations ad hoc individuelles par les partenaires de mise en œuvre. - Les entretiens ont été menés via des appels téléphoniques et Teams/Zoom pour les informateurs clés qui étaient disponibles.
Absence de contrefactuels	<ul style="list-style-type: none"> - Avec la triangulation, l'évaluation a analysé les perceptions des informateurs clés sur le rôle et les effets des interventions du projet en combinaison avec un jugement général pour évaluer la performance et le niveau de réalisation des résultats.

4. RESULTATS

30. Les résultats sont organisés selon les critères et principales questions d'évaluation.

4.1. Pertinence

Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou des publics cibles (femmes et les hommes) ?

31. Suivant la revue documentaire et les entretiens avec des informateurs clés, le programme est aligné sur les besoins et les priorités du public cible, y compris les femmes et les hommes en matière d'appui à la souveraineté alimentaire. Ces besoins pour la plupart sont couverts par la promotion de l'agriculture familiale, le développement des moyens de subsistance ruraux résilients et durables des groupes de bénéficiaires. Une attention particulière a été portée à l'implication et la responsabilisation des organisations paysannes (OP) pour une agriculture durable à travers le développement des pratiques agroécologiques pour l'autonomisation des bénéficiaires dans le développement de leurs activités, la gestion et la défense de leurs droits à travers des plaidoyers multidisciplinaires. Le projet a spécifiquement renforcé les initiatives de production agroécologique et de transformation/commercialisation pour contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'élimination de la faim en Haïti. En soutenant la valorisation et à la commercialisation des produits, le projet participe à l'amélioration des revenus des organisations de producteurs et de leurs membres. En adoptant des pratiques agroécologiques, le projet réduit l'exposition de l'environnement au changement climatique et aux effets de l'érosion des terres cultivables.

32. En conformité au cadre stratégique 2015-2019 d'E&F, le projet a mis une attention particulière aux activités de renforcement des capacités organisationnelles et managériales des OP en les accompagnant dans leur structuration, l'appui au fonctionnement et la promotion de l'équité « genre » pour l'accès aux ressources de production dont elles ont besoin. L'objectif étant de faire de ces OP des acteurs incontournables pour le développement agricole au sein de la société civile haïtienne. Ainsi, le projet répond à leurs besoins exprimés en termes de compétences techniques, de gestion et de management ; de leadership, de stratégie et de vision à long terme. Ce faisant, les agriculteurs membres des OP pourraient avoir la possibilité de gérer leurs exploitations agricoles, d'augmenter leur autonomie grâce à l'agroécologie. Subséquemment, le projet s'est aligné au contexte de développement agricole marqué par la rareté des revenus surtout pour les ménages ruraux, l'incapacité des ménages à nourrir les familles au regard de la forte dépendance aux ressources rares, et les défis liés à la concentration des terres, la pression démographique, et la difficulté d'accès aux crédits à Haïti.

Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires ?

33. Le projet a répondu aux besoins et aux priorités des cinq partenaires de mise en œuvre. Les preuves issues de l'examen documentaire confirment que les quatre résultats attendus sont alignés sur la vision et le plan stratégique des partenaires pour valoriser une agriculture familiale agroécologique dans les localités ciblées, et dont de contribuer à la sécurité alimentaire. Les cinq organisations partenaires travaillent des domaines d'intervention complémentaires lesquels concourent au même objectif, notamment la structuration paysanne, la formation agropastorale, la facilitation de leur accès aux services sociaux de base, la promotion de l'équité de genre et la défense des droits des minorités comme les femmes, le renforcement institutionnel et l'autonomisation des OP, le développement économique local et communautaire, et enfin les plaidoyers agricoles pour l'accès des OP et des coopératives à des terres cultivables.

34. Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à la conduite des plaidoyers politiques avec des appuis à la mise en place des cahiers de revendications sociales, au développement de petites entreprises agricoles et commerciales (Organisations de Base), notamment sur des pratiques durables de production de moyens de subsistance agricoles. Le projet s’est appuyé sur un mécanisme de lobbying et de renforcement des capacités de management pour fournir une assistance technique et juridique aux OP et relatifs aux conflits liés à l'accès à la terre avec les autorités locales. Enfin, le programme soutient la plupart de leurs activités de base développées autour de la production d'engrais organiques à la fois dans les centres de production et dans les ménages ; la propagation des plantes pour les arbres fruitiers dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, y compris l'agro-reboisement avec l'entretien et la gestion des pépinières pour lutter contre l'érosion des sols.

Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?

35. La conception du projet est explicitement alignée sur les principaux objectifs et défis agricoles nationaux, dont la plupart sont exprimés dans les documents stratégiques nationaux sur les domaines de justice climatique, l'égalité des sexes, de l'agriculture et des moyens de subsistance, de la sécurité alimentaire et du développement durable. Une attention particulière a également été accordée à l'alignement du projet sur les politiques et programmes de développement national, tel que les axes stratégiques du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA2016-2021)⁶.

36. En outre, les preuves issues de l'examen documentaire ainsi que les entretiens d'avec les informateurs clés permettent de soutenir que le projet est pertinent et aligné sur les ODD. Ses résultats attendus sont alignés sur les ODD ciblés, comme indiqué dans le tableau 4. Le projet a impliqué des groupes marginalisés et vulnérables issues des ménages ruraux et a renforcé leurs capacités de résilience en les aidant à accéder aux intrants agricoles, à la mise en œuvre et à la protection des droits fonciers, en fournissant des activités de subsistance aux femmes, aux hommes, et les jeunes, et l'implication de ces bénéficiaires dans le développement des entreprises personnelles.

Tableau 4 : Alignement des résultats du projet aux priorités nationales et ODDs correspondants

Résultats attendus du Projet	Axes stratégiques (PNIA2016-2021)	ODDs Correspondants
Résultat 1 - Les organisations de base entreprennent des initiatives de plaidoyer pour des politiques publiques en faveur de l'agriculture paysanne agroécologique plus efficaces	Axe 3 – Développement des services agricoles (sous ses volets Recherche-formation-vulgarisation, et le renforcement institutionnel)	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 2 - Les organisations paysannes de base sont renforcées dans leurs capacités à comprendre les défis environnementaux, à innover et appliquer de nouvelles pratiques agroécologiques pour y faire face et contribuer à la souveraineté alimentaire	Axe 2 – Développement des productions végétales, animales et de la pêche (volets Production végétale, Commercialisation et transformation des produits agricoles)	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables

⁶ Plan National d'Investissement Agricole (PNIA2016-2021). Pp 45-48.

Résultat 3 - Les familles paysannes, membres des organisations de base, ont diversifié et augmenté leurs revenus grâce à de nouvelles initiatives solidaires de production et de transformation	Axe 2 – Développement des productions végétales, animales et de la pêche (volets Production végétale, Commercialisation et transformation des produits agricoles)	1 – Pas de pauvreté 2 - Zéro faim 5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 12 – Consommation et production durables
Résultat 4 - La reconnaissance de l'agriculture paysanne familiale agroécologique progresse grâce à des synergies et à la vulgarisation d'initiatives novatrices	Axe 3 – Développement des services agricoles (sous ses volets Recherche-formation-vulgarisation, et le renforcement institutionnel)	5 – Egalité genre 8 – Travail décent et croissance économique 13 – Action Climatique

4.2. Efficacité

Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?

37. A l'aide des rapports annuels et rapports de scores de performances (2017, 2018, 2019 et 2020), l'évaluateur a effectué une analyse des indicateurs de résultats afin de guider le processus d'estimation des progrès réalisés vers les résultats attendus. Il s'avère que tous les indicateurs de résultats sont « SMART » avec des cibles spécifiques. La nature SMART de ces indicateurs a probablement favorisé le processus de rapportage sur le niveau des progrès accomplis. Cependant, il n'existe aucun contrôle des preuves et aucun moyen de vérification des cibles atteints. En outre, la justification des indicateurs dans le cadre de résultats n'est pas explicite, ce qui rend les cibles de produits plutôt aléatoires car non désagrégés par localité et par genre. Néanmoins, l'évaluation note que tous les indicateurs de résultats ont de baseline. Ce qui a certainement facilité la mesure des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats.

38. Dans l'ensemble, la plupart des cibles d'indicateurs de résultats ont été réalisés et manière très satisfaisante pour l'ensemble des quatre groupes de résultats. Concernant le volet plaidoyer, les cibles n'ont pas été entièrement atteints à cause de sa portée très ambitieuse. La prise en compte des revendications paysannes par les autorités politiques connaît très peu de succès à cause du contexte politique haïtien qui rend de plus en plus difficile la possibilité pour les organisations paysannes (OP) de faire valoir leurs revendications et d'obtenir des résultats probants en faveur des droits des paysans. Toutefois, les activités de plaidoyers ont été facilitées par la mise en place des cahiers nationaux de revendications paysannes et leur vulgarisation à travers les émissions radios et dans les journaux locaux, des synergies multi-acteurs avec l'appui d'un comité national des OCS sur le plaidoyer, les OPs et OBs, des associations, et la collaboration autorités locales notamment du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles, et du Développement Rural (MANRNDR), ainsi que des bureaux agricoles communaux.

39. En outre, les partenaires ont fourni des efforts considérables pour atteindre des indicateurs cibles prévus pour les volets renforcement des capacités des organisations de base, l'appui à la diversification et l'augmentation des revenus des familles, la vulgarisation, la diffusion et la valorisation de l'agroécologie. Ces résultats obtenus ont été rendus possibles grâce à la mise en place d'une ferme-école pour des formations certifiées par les autorités publiques aux producteurs, l'implication des jeunes y compris dans les animations via les radios communautaires, une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires, d'une part, et entre les partenaires et les OPs fortement motivées et engagés dans la mise en œuvre des activités, et la collaboration avec les services techniques publics de l'agriculture et de l'élevage. Le volet diversification et augmentation des revenus a été soutenu par la mise en place et le renforcement de mutuelles

de solidarité, la mise en place du crédit solidaire rotatif, les initiatives d'économie sociale solidaire avec le développement des centres de stockage, de transformation et de commercialisation, et l'accompagnement via la valorisation des pratiques d'entraides collectives.

40. Des synergies et échanges entre partenaires y compris des réseaux de coopératives de production rizicole et de cacao ont contribué à la vulgarisation et la diffusion des pratiques agroécologiques. Ces partenariats ont été soutenus grâce au partage des rôles et responsabilités dans le processus de mise en œuvre de l'ensemble des activités suivant la distribution de responsabilités convenue durant le design du programme. La participation d'E&F à la planification et à la coordination a été d'un atout indispensable. Les activités de renforcement des capacités ont grandement influencé positivement la performance du projet. Nonobstant, l'objectif de transformation n'a pas été atteint car l'institution de régulation exige des conditions extrêmes qui nécessitent des fonds élevés notamment de disposer d'un bâtiment avec suivi et des conditions d'hygiène et continues en milieu rural.

Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?

41. Plusieurs dispositifs de suivi et d'accompagnement ont permis d'atteindre les résultats escomptés sur les plans méthodologique, de l'organisation et la gestion des ressources humaines. Sur le plan méthodologique et de l'organisation, les discussions avec les parties prenantes rencontrées ainsi que l'étude documentaire révèlent que les partenaires ont adopté un mécanisme de suivi efficace. Ce mécanisme se décline par l'appui des coordinations locales qui assurent le suivi avec des missions de terrains assez régulières, des rencontres régulières (3-4 fois l'an) du consortium des partenaires suivant un planning commun et annuel, la conduite d'une évaluation à mi-parcours pour améliorer la manière de travailler, l'implication des animateurs communautaires qui sont formés sur les méthodes de collecte des données. Chaque partenaire a une équipe sur le terrain, des acteurs de relais qui vivent sur les collines, et un chargé de suivi qui gère tout le paquet technique sur la recherche action et la mise en œuvre des approches agroécologiques dans les exploitations agricoles.

42. Sur le plan des ressources humaines, les partenaires ont mis en avant les expertises de leur personnel pour travailler en symbiose et développer des complémentarités techniques avec des appuis conseils permanents post-formations. L'existence d'une coordination nationale et celle des partenaires ont été assez bénéfique. Elle a permis le déploiement d'une stratégie de « Passer cadeau » et maintenant de « Pass solidaire » qui consiste en la facilitation et l'organisation de l'achat de semences ou vache ou chèvre, après production, retourne la ressource à l'organisation et le processus continue. Tous les membres de la communauté participent au développement du capital et ressources au sein de la communauté. Ces stratégies permettent de garder les jeunes au sein de leur communauté. Par ailleurs, l'implication des membres et bénévoles européens (membres des ONGs y compris Misereor en Allemagne) avec une série d'organisations basées à Haïti a été salutaire pour le maintien des liens de collaborations entre les membres, sur l'ensemble des thématiques dans le cadre du programme (exemple, mouvement « ne pas dormir » et autres contacts privilégiés). Le programme a développé la mise en relation de la société civile pour faire entendre un autre son de cloche que ce qui se passe en Europe. Les informateurs clés rencontrés soutiennent par ailleurs que les organisations partenaires de base sont répartis par zone pour doter les activités d'un suivi rapproché et encadrer suffisamment les coopératives, soutenir le travail en synergie et aider les membres reliés dans les coopératives. Aussi, l'implication des cadres de relais y compris des experts agronomes dans le suivi et accompagnement en temps partiel des coopératives et groupes de bénéficiaires a été d'un atout considérable.

Bien qu'il y ait eu un certain retard dans les retours d'informations et même au début du projet à cause d'un retard de financement, aucun impact négatif sur le processus global n'a été enregistré.

Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?

43. L'évaluation a identifié des facteurs positifs et négatifs qui ont affecté la performance du projet. Les facteurs positifs comprennent l'adaptabilité des partenaires suivant le contexte de sécurité, le choix d'une stratégie d'autonomisation des OB pour la mise en œuvre des volets du programme, l'adaptabilité sur l'utilisation des ressources par exemple pour tenir compte de l'inflation très régulière à Haïti ; l'utilisation et mise à disposition d'un agronome à temps partiel par la coordination locale pour les aspects agroécologiques (l'agronome prévu dans le prévu pour appuyer le programme n'a pas pu être recruté parce que le budget prévu n'était pas suffisant pour attirer une personne compétente à plein temps, du coup le budget a été divisé par partenaire pour que ceux-ci puissent travailler avec l'appui d'un agronome consultant de manière ponctuelle) ; l'accompagnement d'E&F notamment dans la coordination, la formation et le soutien à la production via la ferme-école installée par le projet sur les pratiques agroécologie et adaptation au changement climatique, la production et la traduction en langue locale (créole) des documents pédagogiques pour les OP pour servir de guides aux pratiques agroécologique (usage des modules et distribution à différents organisations coopératives, transmission des connaissances techniques aux bénéficiaires). Par ailleurs, le programme a mis un accent particulier sur l'encadrement rapproché des producteurs (suivi et accompagnement), la disponibilité des fonds et des ressources humaines qualifiées. En outre, la promotion des pratiques agroécologiques résilients à l'environnement en suscitant l'éveil au niveau des bénéficiaires et partenaires (au niveau des collines, et de la province) en introduisant des pratiques nouvelles pour la plantation des plants agroécologiques, et la maîtrise des techniques locales des semences par les paysans eux-mêmes ont été favorable aux progrès accomplis. Enfin, le renforcement du service de stockage et de commercialisation via la transformation des produits agricoles, et le renforcement du service de gouvernance des coopératives ont été très appréciés. Les stockages agricoles permettent de sécuriser les vivres pour plusieurs mois et donc assurent la sécurité alimentaire.

44. Cependant, certains facteurs négatifs ont entravé la performance du projet. Il s'agit notamment de la faible receptivité des politiques et l'absence de dialogue avec les autorités observées durant les plaidoyers. La plupart des plaidoyers sont actuellement animés par des bénévoles et donc, il serait souhaitable d'avoir quelqu'un permanent pour le suivi des programmes, la gestion des contraintes de l'administration. Aussi, le manque de vigueur ou d'investissement soutenu pour pouvoir assurer le rôle de veille comme l'actualité européenne sur Haïti est déplorable. La limite des ressources compte tenu de la disparité des partenaires dans le pays ; limite des fonds pour prendre en charge les salaires d'un agronome en plein temps afin de soutenir les aspects agroécologiques. L'on note très peu d'efforts au niveau de la communication. La crise politique qui engendre l'insécurité, la criminalité, l'instabilité au sein du gouvernement ou institutions publiques (ex. après un début de processus avec une institution, en cours de route soit la personne démissionne ou alors il est remplacé ou révoqué). Aussi, les mouvements populaires ont engendré des retards dans la réalisation de plusieurs activités.

45. En outre, la pandémie de COVID-19 a considérablement entravé la performance du projet. La plupart des retards ainsi que diverses interruptions survenues pendant la phase de mise en œuvre étaient dus aux restrictions gouvernementales imposées pour atténuer l'impact du COVID-19. Ces restrictions ont également causé un impact sur les saisons culturelles moins respectées et dont des pertes des revenus au regard des attentes des bénéficiaires. Les organisations partenaires ont adopté la distanciation physique ainsi que le mode de travail en ligne pour organiser les activités et réunions prévues. La pandémie a provoqué

certaines changements en raison des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du projet. Enfin, la question du changement climatique provoque des pertes culturelles, principalement sur les cultures et la production agroécologique.

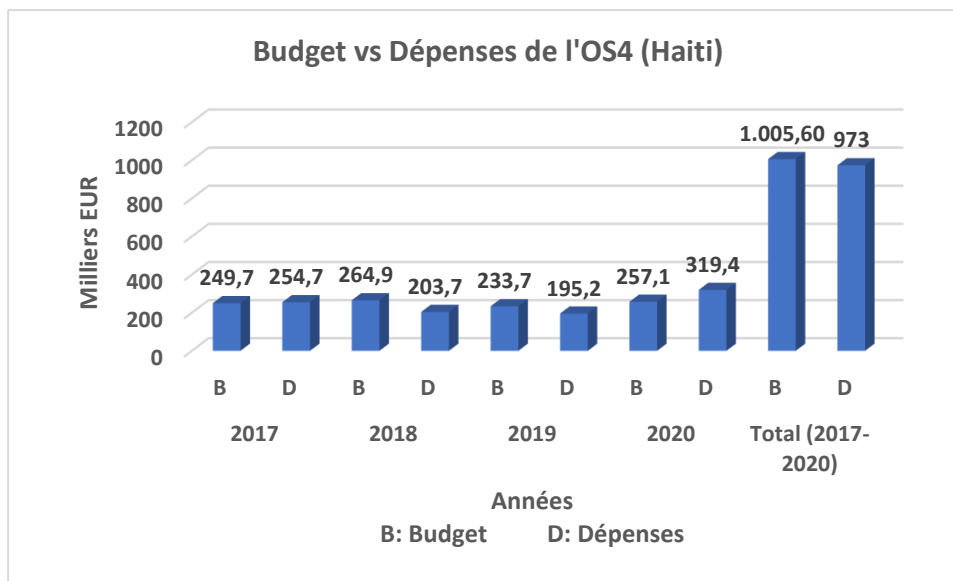
4.3. Efficience

Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?

46. Les organisations partenaires révèlent que les ressources du programme ont répondu aux besoins du projet mis en œuvre sans aucun écart. La capacité d'absorption du projet (dépenses totales) est élevée de l'ordre de 97% (973 000 EUR sur un budget total de 1 005 600 EUR) de 2017 à 2020 (Figure 1). Les différentes fluctuations entre les budgets et les dépenses se justifient par le fait que les budgets sont échelonnés d'une année à l'autre.

47. Conformément à l'estimation budgétaire, les représentants des organisations partenaires soutiennent que seulement 11% du budget total ont été alloués à l'investissement alors qu'environ 61% ont été consacrés à la gestion du projet et 28% aux salaires. De plus, les ressources financières ne permettent aucune flexibilité dans les activités du projet. Ces ressources ne permettraient pas de prendre un expert agronome à temps plein, d'où l'engagement à temps partiel pour ses services. Ce financement ne permettait pas d'engager d'autres volontaires pour renforcer l'équipe opérationnel en temps opportun.

48. Les partenaires soulignent également qu'une forte portion du financement a été absorbée par les frais de conversion de l'Euro en monnaie locale à cause des fluctuations répétitives sur le marché des échanges. Ce qui a entraîné des pertes en ressource financière pour plusieurs lignes du budget.



de conversion de l'Euro en monnaie locale à cause des fluctuations répétitives sur le marché des échanges. Ce qui a entraîné des pertes en ressource financière pour plusieurs lignes du budget.

Figure 1 : Budget et dépenses de 2017 à 2020 (Millier EUR).

Source : Adapté des rapports annuels (2017 - 2020)

Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?

49. Usage de moins de personnels pour couvrir l'ensemble des activités ; moins de ressources pour le

50. Les ressources du projet ont été utilisées de manière optimale et ont été transférées malgré quelques retards pour soutenir les résultats obtenus. Dans la limite des contraintes énumérées à la question précédente, la gestion des ressources financières a été appuyée par le schéma de gestion existant tel que

l'utilisation du fonds de roulement comme mécanisme pour optimiser l'utilisation des ressources financières. Cela a été très utile pour maximiser l'utilisation des ressources disponibles.

51. Les prévisions budgétaires de l'année ont été respectées et le niveau d'exécution est très satisfaisant. Les partenaires ont utilisé les fonds de manière efficace presque en totalité (+97 %) sur la période évaluée. Des synergies et collaboration entre partenaires ont été mis à profit pour optimiser les dépenses notamment dans le partage des expériences sur les coûts existants. Très peu de dépenses ont été réalisées dans les investissements physiques (11%), mais plutôt dans le management du projet avec le financement des campagnes de plaidoyers, la construction et l'équipement de la ferme-école, la production des contenus, documents et outils de formation, animation and vulgarisations diverses y compris les journaux et les animations radios. De plus, les partenaires du projet gèrent le budget en projetant et en examinant les dépenses réelles et celles-ci sont évaluées lors des réunions de revues mensuelles par l'équipe du projet. Néanmoins, les ressources financières ne permettent pas d'employer de manière permanente des compétences qualifiées telles que du personnel technique notamment un Ingénieur agronome en temps plein. La plupart du personnel a été recruté à temps partiel et en fonction des besoins existant, mais sans impact sur les livrables du projet.

52. L'efficacité du projet a également été soutenue par la collaboration efficace entre les partenaires. Ils apprennent les uns des autres et sont très complémentaires. Cela contribue à une approche et une expertise de mise en œuvre harmonisées. Les partenaires partagent des informations pour accéder à des produits supplémentaires (tels que des engrais et des semences) ou concernant des projets et programmes gouvernementaux. Malgré le fait que les partenaires partagent leur expertise en commun, des besoins en renforcement des capacités de plaidoyers sont nécessaires pour le développement des OPs.

Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?

53. L'évaluation a identifié quelques contraintes légères à l'utilisation des ressources disponibles. Les personnes rencontrées ont estimé que le budget était très limité compte tenu de l'ampleur des besoins qui nécessitent davantage de financement. Par exemple, les défis logistiques dus aux limites sur la façon dont l'argent doit être utilisé ont été constamment enregistrés car le projet n'offre pas de flexibilité sur la gestion du budget. Plusieurs partenaires fonctionnent en vase clos, et non comme un programme ou se conjuguent pour soutenir financièrement l'atteinte des résultats escomptés. Quoique les paiements sont faits sur la base des livrables (rapports de mise en œuvre), quelque fois, des retards pour les virements internationaux perturbent le financement des activités.

54. En outre, les partenaires ne peuvent pas recruter des expertises de qualité en temps plein, d'où l'engagement à temps partiel des experts souhaités (agronomes). Ce qui pourrait limiter le suivi-accompagnement des coopératives nouvellement créées dont les capacités de gestion et de contrôle y compris en leur accompagnement opérationnel sur le terrain.

4.4. Durabilité

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?

55. Le potentiel de viabilité financière a été couvert de plusieurs manières pour soutenir l'autonomie des partenaires et des groupes bénéficiaires. Les personnes rencontrées ont souligné que le projet a consacré des efforts significatifs à l'éducation et à la formation pour permettre à ses bénéficiaires de devenir indépendants des réseaux existants. Les technologies innovantes liées aux pratiques agroécologiques ainsi que le paquet de formations et les ressources de production ont renforcé la productivité des exploitations agricoles, le développement des activités génératrices de revenus à travers la transformation, et la commercialisation des produits agricoles. Par exemple, les outils pédagogiques et les modules partagées, les fiches techniques produites permettront de renforcer la durabilité les acquis du programme. En structurant les OPs en coopératives agricoles, le projet a contribué au développement du leadership du corps exécutif pour plus d'organisation et du trading (marketing ou commercialisation). De même, les partenaires révèlent que les capacités de résilience des ménages et des organisations/mouvements paysans auxquels ils appartiennent s'est améliorée.

56. En outre, le mécanisme d'épargne (Pass Solidaire) est super efficace avec la création du fonds de roulement qui fonctionne de manière rotative constitue un mécanisme de revolving durable pour aider les agriculteurs à accéder aux financements et de gérer les dépenses des ménages. Les bénéficiaires du projet utilisent également leurs propres ressources comme contribution aux fonds de roulement, ce qui à son tour augmente les ressources disponibles pour le projet. Avec ces engagements, les bénéficiaires deviennent souverains en termes d'accès à la nourriture, tout en maîtrisant leurs activités génératrices de revenus. Les fonds de roulement semblent être un mécanisme durable. Les bénéficiaires sont ainsi en mesure de dupliquer les résultats obtenus. La plupart des agriculteurs ont le savoir-faire nécessaire pour gérer leurs projets, ce qui pourrait les aider à pérenniser économiquement leurs activités.

57. Enfin, la viabilité financière a été aussi assurée par le renforcement des unités de transformation et de stockage pour stimuler la production et créer des emplois en milieu rural. La constitution du mécanisme de stockage sans frais est très rependue. Au moment de la récolte, les coopératives soutiennent des rachats d'une partie des récoltes, et une autre partie est vendue à la coopérative pour les besoins des ménages. Néanmoins, les personnes rencontrées affirment que la viabilité financière des organisations paysannes nécessite un suivi régulier à moyen terme pour renforcer davantage la pérennité financière notamment dans la commercialisation des produits.

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme en termes d'acquisition des capacités, des compétences et appropriation) ?

58. Des évidences issues de l'examen documentaire et des discussions avec les personnes rencontrées confirment que le potentiel de durabilité du projet en termes d'acquisition de compétences et d'appropriation a été atteint. La durabilité technique a été acquise chez les OPs et les partenaires à travers divers outils. Premièrement, le transfert de connaissances via une approche d'apprentissage par la pratique développée au cours de formations approfondies soutient le développement des moyens de subsistance en mettant l'accent sur la production agricole pour les ménages ruraux les plus vulnérables. L'accent a été mis sur l'accompagnement technique sur les pratiques agroécologiques (amélioration des résultats dans les exploitations agricoles des bénéficiaires) pour les aider à bâtir leur propre entreprise avec le développement de leur propre planification stratégique afin qu'ils puissent fonctionner en tant qu'entrepreneurs et être

indépendants. Plusieurs OP/OB ont de grandes capacités de négociation et de plaidoyers ; aujourd'hui, plusieurs OP/OB ont réussi à fixer des jeunes dans leurs communautés d'origine ce qui permet d'éviter l'exode rurale et même internationale. Les agriculteurs deviennent plus flexibles et capables de gérer leurs entreprises sociales, cela se traduit par une amélioration de leurs conditions de vie. La plupart des transferts de connaissances effectués par le biais de séminaires et d'ateliers ont conduit à la création de forums pour rassembler collectivement les organisations paysannes autour d'objectifs communs.

59. Les partenaires d'EF travaillent directement avec des organisations paysannes de base et/ou des réseaux d'OP, ce qui assure une implication directe des bénéficiaires dans les processus décisionnels et dans la mise en œuvre des activités. Les partenaires soulignent que les mécanismes d'appropriation locale mis en place démontrent progressivement leur efficacité, surtout dans les périodes de crises. Ceci a été démontré dans la réactivité et l'adaptation des organisations communautaires de base qui ont été la clé de la réussite des initiatives visant à former, sensibiliser et protéger la population dans le contexte de la COVID-19. La mobilisation communautaire a permis de réaliser beaucoup plus que les disponibilités financières. Par exemple, la SOFA a multiplié par dix les résultats de l'indicateur 1 du résultat 3, défini comme "le nombre de familles ayant augmenté de 10 % leurs productions agricoles et d'élevage". Ce résultat a été possible grâce à une plus grande implication des bénéficiaires dans la réalisation des activités, ce qui a permis d'augmenter la production agricole des familles paysannes impliquées.

60. Sur les plans environnemental et social, les producteurs sont capables de produire d'eux-mêmes les plants avec l'implication des leaders communautaires et autorités administratives en tant que relais sociaux. Cette viabilité environnementale a été soutenue par la formation des ménages modèles constitués en équipes pour former des fermes-écoles et dispensent leur expérience gratuitement, des collaborations et cohabitations communes au sein des associations. En s'appuyant sur le savoir-faire local pour améliorer et promouvoir ce qui existe par exemple sur la promotion des semences locales, le développement des chaînes de transmission des connaissances pour doter les bénéficiaires des compétences, le programme a soutenu des brassages communautaires et renforcé la cohésion sociale.

61. Par ailleurs, d'autres atouts pour l'appropriation comprennent la promotion des approvisionnements groupés en intrants, les ventes groupées pour contrôler les marchés et les prix, le partenariat avec les autorités locales et les OSC dans un climat de travail collectif. La cohésion sociale dans le cadre des projets agricoles soutient les interactions communautaires et la transformation sociale parmi les bénéficiaires ciblés. Enfin, les effets multiplicateurs des organisations locales qui servent d'exemple localement attirent l'intérêt d'autres communautés à travailler avec des partenaires.

Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plan politique (capacités d'analyse et d'influence) ?

62. L'évaluation note que le potentiel de viabilité politique reste relativement limité malgré quelques avancées observées. L'examen documentaire et les personnes rencontrées ont mentionné que malgré le projet ait outillé les bénéficiaires des OPs avec des stratégies de lobbying et d'autres connaissances pour relever tout défi politique à venir, il est évident que la situation politique à Haïti demeure problématique notamment sur les questions d'accessibilité à la terre. Par exemple, les entretiens révèlent qu'en février 2021, un décret présidentiel a affecté une zone agricole à une multinationale alors que l'espace avait été confié aux groupes de femmes membres des organisations paysannes par le ministre de l'Agriculture quelques mois avant.

63. Par ailleurs, les OPs ont été renforcées dans leur capacité organisationnelle en coordination avec la participation du gouvernement et des autorités locales des trois régions couvertes par le projet pour assurer

la durabilité et les avantages de gouvernance à long terme. Le partenariat établi et l'engagement continu des organisations paysannes avec les autorités locales ont permis d'assurer leur visibilité et de crédibilité sur les problèmes politiques particulièrement sur les questions foncières. Les partenaires ont mobilisé et motivé les jeunes dans l'agriculture familiale, à travers des activités de sensibilisation pour développer leur leadership étant donné qu'en tant que leaders locaux, ils ont la capacité d'influer sur les politiques.

64. Au niveau des partenaires, l'apport d'EF en termes stratégiques est largement inscrit au sein du programme lui-même, ce qui offre un cadre à la synergie, un espace de renforcement des partenaires en termes de gestion (pour le rapportage, la comptabilité, la planification, le suivi et évaluation), et une incitation méthodologique et thématique (travail jeunes et genre). De même, l'articulation du travail politique entre les partenaires et EF (par le biais d'articles, d'entretiens, de relais d'informations ou éventuellement au sein de la Coopération Europe-Haïti (Co-EH), est faible, sans ou avec peu de planification, de priorisation et de systématisation. Il ne semble pas y avoir eu de la part d'EF de stratégie d'appui explicite et ciblée.

4.5. Impact

Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social, économique, politique et environnemental dans les zones et pays d'intervention ?

65. L'évaluation note que les résultats obtenus ont généré de plusieurs effets directs positifs grâce aux pratiques agroécologiques aux niveaux économique, environnemental et politique.

66. Sur le plan économique, les ménages d'agriculteurs améliorent la disponibilité alimentaire et les revenus grâce à la pratique continue de l'agroécologie et des sources alternatives de génération de revenus. Par exemple, l'adoption et la maîtrise des pratiques agroécologique par les ménages accompagnés ont favorisé l'augmentation significative des rendements des récoltes. Le projet a innové l'aspect production avec l'introduction de nouvelles espèces végétales comme la papaye et les noix de cajous à Saint-Michel de l'Attalaye. L'exploitation et l'amélioration des infrastructures de stockage qui permettent aux ménages de spéculer et de vendre leurs productions bien conservées quand les prix sont meilleurs. L'organisation des membres des OPs en sociétés coopératives renforcent le pouvoir d'achat et la résilience des bénéficiaires. Au niveau des ménages, augmentation de la production et des revenus, amélioration des conditions de vies (certains ont des animaux d'élevage). Les infrastructures de stockage des récoltes et des unités de transformation des communautés engagées dans les OP et coopératives constituent des biens communs et sont des investissements sur le long terme. Le capital des coopératives et les autres avantages accordés aux coopératives, tels que les fonds de roulement, les mécanismes d'épargne crédit, constituent eux aussi des garanties pour la viabilité économique. En effet, les communautés regroupées dans des OP et des groupements d'épargne et de crédit mobilisent leurs propres fonds pour investir dans des activités d'auto-développement et de développement local. Ce qui soutiendrait les moyens de subsistance des bénéficiaires à long terme.

67. Le nombre d'agriculteurs qui sont passés à des pratiques agroécologiques a fortement augmenté en raison de la nécessité de produire leur propre nourriture notamment en temps de crise. Ces changements ont été favorisés par la création des centres agricoles de formation et d'innovation pour la recherche-action en agroécologie, ce qui a fortement soutenu l'amélioration des compétences des organisations et des mouvements paysans pour défendre leurs revendications. L'esprit d'auto-promotion que les membres des OPs ont déjà développé grâce aux renforcements de leur connaissance constitue une assurance sur la pérennité des acquis du mouvement. Néanmoins, l'un des facteurs limitant aux effets économiquement positifs

se situe dans la fluctuation constante de la monnaie locale (Gourde Haïtien). Les personnes interviewées soulignent que la monnaie a continué de se déprécier et la flambée des prix de première nécessité s'est fortement aggravée au cours des trois dernières années. Cette situation a été aggravée par la pandémie de COVID-19 dans tout le pays.

68. Sur le plan environnemental, les bénéficiaires ont appris l'importance de la protection de l'environnement pour minimiser l'impact de l'érosion sur les surfaces cultivables (l'utilisation de la technique d'utilisation du brûlis très répandue). Leur engagement et leur motivation dans des activités de production agroécologiques, montrent qu'ils sont soucieux de la préservation des sols et dont de l'environnement utile à la production agricole pour se nourrir et générer des revenus (amélioration des pratiques culturales, mise en place de pépinières d'arbres fruitiers, cultures par rotation et en association, billonnage en sens perpendiculaire, contrôle et gestion de l'eau, et abandon progressif de la pratique du brûlis). D'autres agriculteurs se sont engagés dans la plantation d'arbres au niveau des exploitations agricoles. La restauration de la fertilité des sols et donc la réduction de l'érosion de surface (agroforesterie) a soutenu une augmentation des rendements grâce aux pratiques agroécologiques et par conséquent a amélioré les revenus des ménages. Les courbes de biveau servent d'exemple pour les communautés pour gérer les problèmes d'érosion et dont de minimiser l'impact environnemental. Plusieurs membres des OPs ont abandonné l'achat des engrais chimiques, et migrent vers les produits bio comme le compost. La participation de l'Institut national de réforme agraire travaille à mettre à la disposition des bénéficiaires des parcelles par paysan. L'on note plus de 100 OB impliquées dans la vulgarisation des techniques agroécologiques dans les communautés qui soutiennent la production du bétail et protection de l'environnement. Cependant, l'évaluation n'a obtenu des chiffres désagrégés sur le niveau d'augmentation des rendements, encore moins sur les montants générés aux ménages.

69. Sur le plan politique, les personnes rencontrées ont souligné qu'en se rassemblant dans des fora et des réseaux agricoles, les membres des OPs ont consolidé leurs efforts dans le travail de revendication des droits notamment sur les questions foncières marquées par la pression démographique et les accaparements de terres par les pouvoirs publics. Regroupés en organisations professionnelles (coopératives), les OPs ont adopté l'esprit d'auto-promotion, de défense et de développement de leurs exploitations agricoles. Le partenariat entre les partenaires locaux et ceux du Nord commence à porter des fruits. Pour la première fois en Europe, un député Belge a demandé un débat ouvert sur Haïti au parlement européens sur les APE (Accords de Partenariats Economiques). Dans le même ordre d'idées, les partenaires du Nord ont organisé un webinaire sur Haïti avec l'invitation des partenaires venant d'Haïti avec la participation de 350 participants y compris la diaspora Haïtienne en Europe et dans le monde. Plusieurs ONGs sont motivées et engagées dans leur choix d'investir dans le plaidoyer comme E&F dont le pôle de plaidoyer est assez crédible. Toutefois, ce pilier d'appui nécessite des efforts supplémentaires et en continue.

70. L'évaluation n'a pas identifié d'effets négatifs dû aux changements enregistrés que ce soit. Cependant, il s'avère que la collaboration avec ONU Femmes sur le financement des formations certifiées a été interrompue faute de financement. Ce qui a entraîné aussi un arrêt des travaux de construction des dortoirs dans la ferme-école de la SOFA dans la 8e section de Saint-Michele de l'Attalaye. Les partenaires soulignent que les besoins de maintenance et de gestion des fermes-écoles sont disproportionnés par rapport aux moyens de la SOFA, alors même que les membres du groupe local souhaiteraient que cette école fonctionne en permanence. Son accessibilité pose aussi un problème car nécessite plusieurs heures de marche à cause de son éloignement des habitations. Le programme a suscité une adhésion massive des OPs et OBs, mais il ne peut pas couvrir les besoins en ressources humaines et financières dans son entièreté. C'est la raison pour laquelle une sélection ciblée d'un nombre restreint de bénéficiaires a été adoptée avec le développement de l'approche de « Past solidaire » pour couvrir la limitation des ressources et toucher plus de cibles sur un long terme.

Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?

71. La revue documentaire et des informateurs clés interviewés confirment que le projet a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce faisant, le programme est en droite ligne aux cibles stratégiques du CSC. L'évaluation note une implication des jeunes femmes dans les initiatives de lutte contre la pandémie Covid-19 et contre la faim dans le milieu rural. La revue documentaire et les entretiens d'avec les partenaires soulignent que plus de 120 jeunes femmes ont été mobilisées et ont réalisé des programmes de sensibilisation porte-à-porte, et ont organisé des rencontres avec des familles pour leur apprendre les gestes de protection. Le projet a assuré un équilibre entre les femmes et les hommes au sein des OPs avec l'application de l'approche « Gender Action Learning System (GALS) ». Quoique les femmes sont moins présentes au sein des coopératives (au moins 60%), elles sont plus nombreuses et actives dans les organisations paysannes (plus de 60%). Les OPs ont enregistré généralement plus de femmes dans les positions de leadership (comme les postes de trésorier), mais il y a plus d'hommes dans le rôle de plaidoyer que de femmes. La participation féminine est évolutive avec une implication dans la gestion des biens du ménages (ressources terres, cheptel, etc). L'augmentation de la représentation des femmes dans les organes de gestion induit le sentiment d'équité entre les hommes et les femmes d'une même organisation et renforce la confiance mutuelle dans la gestion des biens de l'organisation. Les femmes n'ont plus de suspicions par rapport à la gestion des biens communautaires. Leur participation accrue dans les organes de décision améliore la qualité de gestion des fonds et autres biens.

72. La plupart des organisations paysannes sont organisées par genre (principalement des organisations de femmes). Le projet a contribué à l'amélioration du statut des femmes leaders engagées dans les coopératives, leur reconnaissance et l'estime qu'elles suscitent dans le voisinage et auprès des autorités. Par ailleurs, l'amélioration des compétences et de la reconnaissance des femmes leur permet de prendre davantage de place dans la gestion de leurs ménages et à prendre des initiatives d'auto-développement. La gouvernance des ménages se trouve également renforcée pour donner suite à la culture de responsabilité chez les femmes. Cette participation des femmes a été fortement soutenue par une cohésion sociale dû à l'esprit d'entraide et de solidarité développé au sein des communautés. Les conflits au sein des ménages diminuent et font place à la concertation entre les membres du ménage.

73. Cependant, l'évaluation note que le genre n'est pas un axe transversal et prioritaire dans la mesure où aucun des quatre résultats n'est entièrement focalisé à cette thématique. Ce qui aurait permis de développer par exemple des sections et activités spécifiques dédiés aux femmes au sein des OPs et OBs notamment des émissions radios et télévisées consacrées aux femmes.

4.6. COVID-19

Dans quelle mesure la crise du Covid-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des effets ?

74. La crise du COVID-19 a eu des effets positifs et négatifs sur la réalisation des résultats et des réalisations du projet. Le gouvernement Haïtien a adopté de restrictions pour prévenir et lutter contre la pandémie telles que le confinement, les restrictions de mouvement et la fermeture de la frontière.

75. En raison de ces mesures, les impacts négatifs sur les résultats et résultats obtenus comprennent l'absence d'accès au marché ou la fermeture d'entreprises qui ont entraîné la limitation du temps de travail, un accès

réduit des agriculteurs à leurs exploitations, l'annulation et le report fréquent de réunions. La plupart des activités se sont arrêtées ou ont été retardées (activités agricoles). La situation a apporté beaucoup d'incertitude parmi les organisations paysannes, non seulement à cause de la maladie, mais aussi en raison de la survie de la population étant donné que les mouvements étaient limités et que la plupart des sources de revenus ont été très dépendantes des heures de travail. Cela a entraîné plus de problèmes en termes de perte d'opportunités de revenus, d'accès aux approvisionnements alimentaires, d'augmentation des prix des produits de base et des coûts de transport à cause de l'augmentation du coût de la vie.

76. En outre, toutes les réunions ont été annulées et les travaux sur le terrain ont été limités à une échelle minimale de suivi. La coordination habituellement effectuée par E&F a été largement affectée par l'annulation du voyage. Tout se passait à distance (rencontres 2 fois par an) avec des temps de dialogue important réunissant les partenaires européens et Haïtiens, et la rencontre du comité de pilotage tous les 3 semaines électroniquement. Quoique les partenaires aient essayé d'appliquer des réunions en ligne pour éviter les expositions inutiles aux infections lors des voyages et des réunions en face à face, la disponibilité de la connectivité Internet était très difficile. La plupart des zones partenaires ont une connexion Internet très lente et les membres d'OPs n'ont pas de ressources et les connaissances nécessaires pour organiser ou participer à des réunions en ligne.

77. Cependant, le COVID-19 a offert une opportunité d'adopter une nouvelle façon de travailler, comme l'adoption de plateformes de travail en ligne même si Internet ne fonctionnait pas correctement. Les organisations partenaires et E&F ont adapté leurs collaborations pour garantir que les travaux d'accompagnement et de coordination les plus importants puissent être exécutés à distance. Lorsque c'était possible, les partenaires ont organisé des réunions, par exemple sur vidéoconférence ouverte avec de nombreux participants de différents endroits qui ne peuvent pas se permettre des réunions en face à face, à cause des restrictions de rassemblement imposées par le gouvernement. Le renforcement des capacités a été donné à tous les partenaires car la plupart d'entre eux n'ont pas les compétences informatiques adéquates. La plupart d'entre eux ont vraiment du mal à s'adapter aux réunions/webinaires virtuels en termes d'apprentissage. Le débit de connexion à Internet pour des réunions à distance est très lent. Néanmoins, l'utilisation de médias modernes comme l'infographie, la documentation vidéo et les médias sociaux, entre autres, a également été intégrée pour développer pour soutenir la promotion de l'agroécologie. Une attention particulière a été portée au renforcement des capacités des organisations locales comme l'une des priorités du programme afin de faciliter leur plus grande autonomisation.

78. L'évaluation note enfin que pendant la COVID-19, les organisations partenaires ont été très pragmatiques dans la réorganisation de leur plan de travail. Par exemple, elles ont utilisé les animateurs endogènes et techniciens de terrain qui sont proches des communautés pour des missions ponctuelles de supervision.

Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à Covid-19 ?

79. L'évaluation a identifié peu de facteurs de succès dans les réponses à la COVID-19. Tous les informateurs clés rencontrés sont satisfaits de certaines mesures innovantes mises en place par le projet. Par exemple, le développement des contenus pour soutenir les activités de plaidoyers en ligne, l'adoption d'un système de suivi et évaluation à travers l'utilisation de nouvelles technologies pour éviter d'exposer la vie des populations, le regroupement des agriculteurs dans des coopératives et OPs, et des plateformes les aide à atténuer l'impact de COVID-19 pour la promotion des ventes groupées. De plus, les outils et logiciels en ligne offrent la possibilité de convoquer des réunions avec un grand nombre de participants.

80. Face à la crise sanitaire, à la crise politique et à l'aggravation de la situation sociale et économique (augmentation fulgurante du prix des produits de première nécessité), les partenaires du programme ont, de concert avec les Organisations Communautaires de Base (OCB), ouvert le programme à davantage d'organisations et de familles (avec un focus sur les femmes et les jeunes), afin de favoriser non seulement une plus grande amélioration des conditions de vie dans les communautés, mais aussi de faciliter une plus grande solidarité et cohésion sociale. En plus, les partenaires ont ajusté leur planification annuelle pour lancer une campagne de sensibilisation à la Covid-19 à travers différentes régions du pays et pour renforcer le travail de production et de soutien aux initiatives d'économie sociale et solidaire. Ainsi, les partenaires ont su adapter leur stratégie d'intervention et innover pour répondre aux défis soulevés par la crise sanitaire, politique, alimentaire et économique à laquelle le pays fait face. Ainsi, les partenaires ont fait le choix, avec l'accord d'Entraide et Fraternité (EF), de prioriser certains résultats du programme (1, 2 et 3). De nouvelles activités ont été intégrées (sensibilisation à la Covid-19, fourniture du matériel pour des sensibilisation porte-à-porte avec distribution du matériel de protection tel que les solutions hydroalcooliques et les masques, la formation des groupes de femmes à la production des gels hydro alcoolisés) et d'autres ont été renforcées (valorisation des parcelles et appui à la production agricole à travers la distribution de semences).

Que pouvons-nous apprendre de la crise de Covid-19 en termes de préparation aux catastrophes ?

81. Plusieurs leçons ont été tirées de la crise de COVID-19 qui n'est pas encore terminée. Ses effets persistent et continuent de bouleverser les façons de vivre et de travailler. Elle a fortement contribué à l'augmentation de l'échelle de pauvreté nationale et les paysans sont les plus vulnérables. La pandémie réduit leur capacité à s'adapter aux crises avec l'augmentation du coût de la vie qu'elle a engendré. La pandémie a aussi provoqué du stress et de fortes émotions, en particulier pour le suivi des activités. Par exemple, les partenaires soutiennent que la planification et suivi des activités notamment de formations étaient difficile, encore plus pendant la pandémie à cause des restrictions de mobilité et de voyage. La planification du projet pourrait différer pendant la COVID en raison de la nécessité de protéger les personnes et les autres contre la COVID-19. Par conséquent, il faut plus de temps que d'habitude et de la patience pour préparer par exemple une activité de formation.

82. Pendant la pandémie, presque toutes les activités se faisaient à distance avec des modèles de prestation de services virtuels. Bien que le travail à distance à cette période ne fût pas un choix facile à adopter, ce mode de travail a fonctionné dans l'ensemble avec des résultats satisfaisants. Mais les partenaires affirment que la nouvelle méthode de travail n'est pas durable compte tenu du lien entre le projet et les besoins des agriculteurs tels que l'amélioration des moyens de subsistance, la réduction de leur vulnérabilité qui nécessitent que leurs capacités soient renforcées en présentiel.

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1. Conclusion

83. La conclusion est fondée sur les constats qui émergent des données recueillies et analysées selon les critères d'évaluation.

Pertinence

84. Le programme est pertinent et aligné sur les besoins et les priorités des publics cibles, y compris les femmes et les hommes, dont la plupart sont couverts par le développement de moyens de subsistance ruraux résilients et durables afin de renforcer leur souveraineté alimentaire. L'accent a été mis sur la promotion d'une agriculture familiale durable génératrice de revenus avec des pratiques agroécologiques, la structuration des OPs en organisations professionnelles sous forme de coopératives et leur accompagnement technique et financier, la gestion des risques liés au changement climatique et la dégradation des sols, le marketing agricole, et la gestion et la défense de leurs droits à travers des plaidoyers multidisciplinaires. Le projet a ciblé spécifiquement des réponses aux besoins des jeunes notamment l'accès à l'emploi avec leur implication à l'activité agricole. Le projet s'aligne aux priorités des partenaires tous impliqués dans la promotion du développement local. Le mécanisme de lobbying et le renforcement des capacités ont été adoptés comme des outils pertinents pour le développement des petites entreprises agricoles familiales. Mais le projet était limité dans sa portée et sa couverture en raison des contraintes budgétaires pour assister d'autres groupes de producteurs dans le besoin.

85. La conception du projet a explicitement mis l'accent sur l'alignement aux ODDs et aux principaux objectifs et défis nationaux de l'agriculture en RDC, tels que Plan National d'Investissement Agricole (PNIA2016-2021). Les résultats attendus du projet étaient pertinents et alignés sur les ODD (1, 2, 5, 8, 12, et 13).

Efficacité

86. L'efficacité du projet se reflète dans la réalisation de la plupart des résultats attendus. Les organisations partenaires ont déployé des efforts considérables pour atteindre tous les indicateurs cibles tels que rapportés et analysés. En dehors des cibles pour le volet plaidoyer qui n'ont pas été entièrement atteints à cause de la portée très ambitieuse au regard du contexte socio-politique à Haïti, les autres indicateurs cibles ont été atteints voir dépassés grâce à une forte synergie et complémentarité entre les organisations partenaires (PAPDA, ICKL, SAKS, TK et SOFA), une planification conjointe et la participation d'E&F à la coordination, un suivi et accompagnement méthodique soutenu par des réunions fréquentes, des systèmes de collecte de données qui ont facilité la planification et le reporting sur les progrès accomplis, la signature des conventions de collaboration entre les OPs et les opérateurs économiques. Toutefois, la mise en place effective du réseau inter coopératives n'est toujours pas réussie et les préalables à cette activité semblent ne pas être bien maîtrisés. L'évaluation n'a pas trouvé de rapports des sondages pour justifier la fiabilité de ces résultats.

87. L'efficacité du projet a également été facilitée par divers facteurs tels que la disposition des fermes-écoles dans le renforcement des capacités des OPs et coopératives, la mise en relation des OPs aux marchés, l'encadrement rapproché des producteurs, la traduction des documents pédagogiques en langue locale (créole) le déploiement de la stratégie « Pass solidaire », l'appui à la production locale des semences, le renforcement du service de stockage et de commercialisation via la transformation des produits agricoles, le renforcement du service de gouvernance des coopératives, et la sensibilité au genre du projet pour impliquer

principalement des jeunes et des femmes. Néanmoins, certains facteurs négatifs ont entravé la réalisation du projet tels que l'insécurité persistante due à la situation socio-politique toujours instable, l'insuffisance des fonds pour soutenir davantage les actions de plaidoyers, la pandémie de COVID-19 qui a fortement impactée la phase de mise en œuvre en raison des restrictions gouvernementales et les défis du changement climatique liés aux perturbations saisonnières.

Efficiences

88. L'efficacité du projet se reflète dans sa capacité à développer une solide coordination pour utiliser de manière optimale les ressources disponibles et livrer les résultats obtenus dans les délais malgré quelques retards observés dans le transfert des fonds. Ceci a été rendu possible à travers l'emploi du fonds de roulement pour maximiser l'utilisation des ressources disponibles. Les synergies et la complémentarité des ressources, une approche de mise en œuvre harmonisée à travers les mécanismes de planification annuelle mis en place par les trois partenaires en début de programme ont amélioré l'efficacité du projet malgré l'ampleur limitée des financements pour couvrir d'autres besoins tels que le recrutement des cadres compétents en temps pleins pour le suivi et l'accompagnement des producteurs (OPs et coopératives). Cependant, la gestion des ressources financières est moins flexible pour permettre d'ajuster les dépenses en fonction des lignes budgétaires.

Durabilité

89. La viabilité et la stratégie de sortie du projet ont été utiles pour promouvoir l'appropriation locale de la durabilité financière du projet en mettant l'accent sur les fonds de roulements et la promotion des mécanismes locaux de crédits de proximité comme le « Pass solidaire », le renforcement des capacités de négociation, la constitution du capital et les mécanismes d'épargne locale mis en place pour faciliter un accès durable aux actifs de production, et le renforcement des unités de stockage. La viabilité économique et sociale est fortement soutenue par le processus de rachats des produits agricoles par les coopératives et renforcement des unités de transformation, l'implication des jeunes dans les OPs pour assurer la relève, et la mobilisation communautaire. Mais les OPs et coopératives nécessitent du suivi et accompagnement pour garantir leur pérennité financière notamment dans le marketing et la commercialisation de leurs produits. Le potentiel de durabilité du projet en termes d'acquisition de compétences et d'appropriation a été atteint grâce à divers outils tels que la structuration des OPs et coopératives, le transfert de connaissances agroécologiques, et le renforcement de la cohésion sociale par la mise en relation entre OPs.

90. L'appui à la production des intrants locaux via des fermes-écoles confère aux OPs des aptitudes techniques indispensables pour réduire et voir mettre fin à leur dépendance aux semences importées. De même, les capacités d'analyse et d'influence sont observées dans leurs aptitudes à conduire des plaidoyers politiques en collaboration avec la participation des autorités locales malgré la situation politique qui demeure problématique. Ce qui permet de construire la confiance et la reconnaissance localement pour travailler collectivement autour des questions foncières. Une continuité des lobbyings entre les partenaires locaux et ceux du Nord pourra contribuer à influencer politiquement et positivement les inégalités à Haïti. Toutefois, la pérennité des résultats obtenus sur le plan politique reste limitée en raison de l'influence des forces politiques et de la forte pression démographique sur les terres agricoles. Aussi, les initiatives de plaidoyer mises en avant par les partenaires nécessitent des efforts considérables dans la mesure où E&F ne dispose pas encore de stratégie d'appui explicite et ciblée.

Impact

91. Les effets directs positifs dus aux pratiques agroécologiques au niveau économique comprennent la capacité des ménages membres des OPs à améliorer leurs moyens de subsistance, via l'adoption et la maîtrise des pratiques agroécologique par les ménages pour la diversification de leur production agricole, et l'augmentation des rendements des récoltes. L'exploitation et l'amélioration des infrastructures de stockage qui permettent aux ménages de spéculer et de vendre leurs productions bien conservées à de meilleurs prix malgré l'impact de la COVID-19. L'organisation des membres des OPs en sociétés coopératives renforcent le pouvoir d'achat et la résilience des bénéficiaires, et améliore leurs conditions de vie. Les OPs sont fortement impliquées dans la plantation d'arbres dans leurs exploitations agricoles et la fabrication du compost (fumures organiques) pour mitiger les défis environnementaux notamment de fertilité des sols. L'abandon de l'utilisation des engrais chimiques et du brûlis constitue une bonne évolution dans les efforts de restauration de la fertilité des sols même si les statistiques ne sont pas disponibles pour informer sur cet aspect.

92. Les fora et le réseau agricole mis en place ont consolidé les efforts des bénéficiaires dans le processus de revendication des droits fonciers. Le nombre de jeunes et des ménages qui adoptent les pratiques agroécologiques ont largement augmenté. Mais il n'existe pas d'effets négatifs dû aux changements enregistrés. Les OPs et coopératives ont collectivement développé une attitude d'apprentissage commune dans la production de produits de qualité pour le marché, la défense et développement de leurs exploitations agricoles. En outre, le projet a contribué de manière significative à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant un équilibre entre les femmes et les hommes au sein des OPs et des ménages à travers le partage des rôles dans les activités agricoles, l'autonomisation économique et politique des femmes notamment leur implication dans les pouvoirs décisionnels. Le projet a significativement contribué à l'amélioration du statut des femmes leaders engagées dans les coopératives. Ces efforts d'appui à l'évolution de l'égalité genre bute sur le fait que le genre n'est pas un axe transversal et prioritaire dans la mesure où aucun des quatre résultats n'est entièrement focalisé à cette thématique. Ce qui aurait permis de développer par exemple des sections et activités spécifiques dédié aux femmes au sein des OPs et OBs notamment des émissions radios et télévisées consacrées aux femmes.

COVID-19

93. La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur les résultats obtenus en raison du confinement qui a entraîné des pertes et des opportunités de revenus, l'absence d'accès aux approvisionnements alimentaires, l'augmentation des prix des produits de base et des coûts de transport, un accès réduit des agriculteurs à leurs exploitations, et l'annulation fréquente des réunions. Diverses réunions, y compris la coordination habituellement effectuée par E&F, ont été largement affectées par les restrictions de voyage. La plupart des travaux ont été effectués à distance, y compris les réunions, mais la disponibilité de la connectivité Internet était très difficile en raison d'une connexion Internet très lente et des connaissances limitées de certains partenaires le travail à distance. Mais le COVID a permis l'adoption d'une nouvelle façon de travailler. L'équipe du projet est passée à la plate-forme en ligne pour le renforcement des capacités des partenaires. Les facteurs de succès de la réponse au COVID-19 comprennent l'utilisation des animateurs de relais pour le suivi et accompagnement des OPs, l'affectation des staffs pour le suivi des activités de proximité et localement. Le regroupement des agriculteurs dans des coopératives et OPs, et des plateformes les aide à atténuer l'impact de COVID-19 pour la promotion des ventes groupées. Le projet a ouvert le programme à davantage d'organisations et de familles pour faciliter une plus grande solidarité et cohésion sociale.

94. La pandémie a réduit la capacité des OPs à s'adapter aux crises avec l'augmentation du coût de la vie qu'elle a engendré. La pandémie a aussi provoqué du stress et de fortes émotions, en particulier pour le suivi des activités. Par conséquent, la planification du projet pourrait différer pendant le COVID-19 et, il faut plus

de temps que d'habitude et de la patience pour préparer même une activité de formation. Bien que le travail à distance n'ait jamais été un choix, la nouvelle façon de travailler n'est pas durable.

5.2. Recommandations

95. Les recommandations proposées ci-dessous sont basées sur les constats et les conclusions de l'évaluation ainsi que sur la consultation avec les informateurs clés. Chaque entretien a vérifié les perceptions des différentes parties prenantes concernant les principales recommandations pour aider E&F et ses partenaires à discuter de leurs besoins. Pour soutenir le prochain programme DGD, ces recommandations sont adressées à E&F et ses partenaires à Haïti car ils ont la responsabilité principale de formuler, gérer et mettre en œuvre ce programme.

C. Au organisations partenaires

Recommandation 1 – Les partenaires doivent continuer à renforcer leurs synergies et complémentarités d'actions, ainsi que le développement de partenariats avec les autorités nationales et locales, et les autres acteurs d'appui au développement basés à Haïti en les invitant lors de réunions conjointes. Les synergies et la complémentarité soutiendront autant que possible la promotion des pratiques agroécologiques à travers des relations de proximité avec les institutions clés.

Recommandation 2 – Les partenaires doivent développer des enquêtes de ménages pour renseigner par exemple sur le seuil d'amélioration des revenus des ménages, les taux d'abandon des engrais chimiques, et les taux d'adoption de l'agroécologie suivant les catégories de ménages. Ces études sont utiles pour pousser la réflexion sur les performances de l'approche agroécologique.

Recommandation 3 - Les partenaires doivent fournir des efforts constants pour le suivi permanent et renforcement des capacités techniques et de gestion de coopératives nouvellement créées. Ces appuis sont nécessaires pour soutenir le volet commercialisation des produits agricoles et pour renforcer leur visibilité locale. Ce qui renforcera les efforts de plaidoyers politiques et leur capacité d'analyse et d'influence.

D. A Entraide & Fraternité (E&F)

Recommandation 1 – A partir d'une approche participative et inclusive, E&F devrait continuer à engager ses partenaires dans la promotion de pratiques agroécologiques avec des moyens de subsistance sélectionnés pour faire face autant que possible aux besoins des bénéficiaires. Des fonds suffisants devraient être alloués avec une marge de flexibilité dans leur gestion le long des lignes budgétaires suivant un délai approprié.

- La conception du programme doit être alignée sur les priorités des partenaires, les politiques et priorités nationales, ainsi que sur les politiques internationales y compris les ODD.
- La conception du programme doit maintenir une attention sur la valorisation des fonds de roulement et l'application continue du « Pass solidaire » pour continuer de doter les OPs d'alternatives à l'accès aux crédits de proximité.
- Il est nécessaire d'ajuster les financements en fonction du coût de la vie à Haïti.
- La conception doit toujours encourager une forte participation des hommes et des femmes pour promouvoir l'égalité des sexes au sein du programme. Ils devront donc continuer à promouvoir une approche sexospécifique dans toutes les composantes du projet.

Recommandation 2 - Le futur programme doit continuer d'accorder une attention particulière sur les mécanismes de lobbying et de plaidoyer. Le programme devra continuer de mettre en relation les partenaires locaux et ceux du Nord afin donner aux OPs les moyens de revendiquer en permanence leurs droits sur l'acquisition de terres, et donc permettre un changement politique qui ne peut être réalisé à court terme. E&F devra développer une stratégie d'appui aux plaidoyers de façon explicite et ciblée.

Recommandation 3 – Le programme doit intégrer le genre comme un axe transversal et prioritaire. Par exemple, l'un des résultats devra être dédié au genre pour le développement des activités spécifiques aux femmes (formations spécifiques, émissions radios/télé, et plaidoyers uniquement pour les besoins spécifiquement femmes).

6. LECONS APPRISES

96. Plusieurs leçons ont émergé du processus et des constats de l'évaluation notamment :

- (1) Avoir un consortium de partenaires est un atout considérable dans la l'atteinte des résultats avec des ressources limitées et dans des délais. La mise en œuvre du projet est un exemple d'efforts conjoints vers la réalisation de résultats ambitieux et collectifs. Les résultats globaux du projet sont attribués aux cinq organisations partenaires et pouvaient ne pas être réalisables individuellement. Cette collaboration permet par exemple de lever certains blocages grâce au partage de perspectives et d'initiatives entre les partenaires.
- (2) La promotion des pratiques agroécologiques et le renforcement de la résilience nécessitent des efforts conjoints de la part d'acteurs impliqués lorsqu'ils travaillent dans un contexte de pays fragile comme à Haïti sur des sujets sensibles (par exemple, la lutte pour les droits fonciers, etc.). Le rôle joué par les partenaires a été essentiel pour obtenir des résultats attendus dans le développement des mécanismes de résilience locale, tout en apportant un soutien vital aux groupes les plus vulnérables tels que les organisations paysannes.
- (3) Pendant les périodes de crises comme celle de la pandémie de COVID-19, la diversification des moyens de subsistance est une approche stratégique pour améliorer la production agricole et donc fournir des sources de revenus adéquates aux bénéficiaires ciblés. Le projet a pu apporter une réelle amélioration des moyens de subsistance en termes de professionnalisation des petites entreprises agricoles.
- (4) L'engagement et la participation communautaires reposent fortement sur le ciblage des principaux agents de changement. Le projet a rendu cela possible en donnant plus d'espaces aux femmes et aux jeunes, ce qui crée des résultats positifs au niveau de la communauté et des ménages.

ANNEXES

Annexe I: Termes de Références

Copie PDF ci-joint



TdR - EF Progr DGD
2017-21 Evaluation f

Annexe 2 : Cadre des résultats OS 4 (DGD2017-2021), Haïti

Haïti

	Baseline	An 3	An 5	Sources de vérification
Cibles stratégiques	La cible principale du programme correspond à la cible stratégique commune 8 du CSC : renforcer le développement rural et le droit à l'alimentation. Autres cibles auxquelles contribue le programme : - contribuer à la diminution de la dégradation de l'environnement, - promouvoir des relations équitables et mutuellement enrichissantes entre homme et femme, jeune/adulte et l'inclusion des groupes sociaux marginalisés, - améliorer la gestion des risques et désastres, - améliorer la prise en compte et le respect des droits humains (politiques, civils, sociaux, économiques, culturels, etc.), de la justice et de la bonne gouvernance.			
Outcome/Objectif spécifique 4	<i>1 585 familles paysannes membres d'organisations de base ont renforcé leurs initiatives de production agroécologique et de transformation/commercialisation solidaire et ont contribué avec d'autres à ce que l'État haïtien définisse une politique agricole qui leur soit plus favorable.</i>			
Hypothèses	Malgré un contexte sociopolitique qui reste difficile, des avancées sont possibles dans la défense de la souveraineté alimentaire et la promotion de l'agriculture paysanne familiale agroécologique, à travers des acteurs et actrices sensibilisé/es et engagé/es, particulièrement les femmes et les jeunes.			
Indicateur 1 - Pourcentage de revendications prises en compte sur les 149 présentes dans les cahiers de revendications existants	Moins de 2% : sur 149 revendications énumérées dans les cahiers, 2 sont satisfaites en tout ou en partie	10%	15%	- Documents de politiques publiques - Budget national - Documents législatifs - Rapports de rencontres avec Les autorités locales et nationales
Indicateur 2 - 675 familles (dont 35% ont pour chef de famille des femmes ou des jeunes) augmentent graduellement leurs revenus de 15% (3 ans) et de 25% au bout de 5 ans à partir d'exploitations agricoles et d'entreprises solidaires renforcées ou mises en place	Revenu de départ des 1 585 familles (en moyenne 5 417 ⁷ Gourdes/USD 83,34)	675 familles font état d'une augmentation de revenus de 15%.	675 familles font état d'une augmentation de revenus de 25%.	- Rapports du programme - Documents de suivi et d'évaluation

⁷ Selon les chiffres publiés par la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), en mars 2015, dans le rapport *Profil des moyens d'existence en milieu rural*. Ces chiffres sont assez caractéristiques des bénéficiaires du programme.

Résultat 1				
Les organisations de base entreprennent des initiatives de plaidoyer pour des politiques publiques en faveur de l'agriculture paysanne agroécologique plus efficaces.				
Hypothèses		L'agriculture paysanne familiale agroécologique contribue à améliorer les conditions de vie des populations et, en même temps, apporte des réponses viables aux problèmes environnementaux.		
Indicateur 1 - Nombre d'initiatives de plaidoyer lancées par les acteurs du programme, dont les organisations de base (et prise en compte des thèmes transversaux : genre, jeunes, environnement dans ces initiatives)	Aucune mais une expérience de plaidoyer existe : plaidoyer en faveur de l'agriculture paysanne, pour le droit à la terre, sur le crédit agricole et l'économie solidaire.	3 initiatives nouvelles de plaidoyer (avec prise en compte des thèmes transversaux)	5 initiatives nouvelles de plaidoyer (avec prise en compte des thèmes transversaux)	- Rapports de travail - Documents d'évaluation - Documents de plaidoyer - Documents de politiques publiques - Échos dans la presse
Indicateur 2 - Nombre de réactions positives de personnalités politiques par rapport aux initiatives de plaidoyer des organisations de base (et prise en compte des thèmes transversaux)	Aucune par rapport à des initiatives nouvelles, mais on a enregistré des réactions positives face à des initiatives existantes (exemple : support à des filières agricoles, appui à une ligne de crédit pour le secteur agricole dans les banques...)	10 réactions positives (et analyse de la prise en compte des thèmes transversaux)	25 réactions positives (et analyse de la prise en compte des thèmes transversaux)	- Documents de politiques publiques - Articles de presse - Rapports de séances de travail avec les autorités (parlement et gouvernement) - Documents de plaidoyer - Texte de loi - Listing des autorités publiques ayant réagi positivement
Résultat 2				
Les organisations paysannes de base sont renforcées dans leurs capacités à comprendre les défis environnementaux, à innover et appliquer de nouvelles pratiques agroécologiques pour y faire face et contribuer à la souveraineté alimentaire.				
Hypothèses		Les organisations de base partenaires se renforcent à travers des formations et des échanges avec d'autres acteurs et actrices ayant de l'expérience et des pratiques dans le domaine de l'agriculture paysanne familiale agroécologique, de l'économie solidaire, de l'équité de genre.		
Indicateur 1 - 21 organisations de productrices/teurs (organisations de base et réseaux d'organisations de base) ont acquis de nouvelles capacités et connaissances en techniques agroécologiques au bout de 5 ans	Aucune. Les membres des organisations de base ont déjà bénéficié de renforcements de capacités, mais on vise ici des acquisitions nouvelles.	15	21	- Rapports d'activités périodiques - Rapports des séances de formation - Rapports des ateliers d'échange - Documents de formation
Indicateur 2 - Les 1 585 familles rurales/productrices/teurs bénéficiaires, membres des organisations de base, maîtrisent les techniques agroécologiques et sont appuyées dans leur implémentation.	300 ⁸ familles maîtrisent ces techniques au départ du programme.	750	1 500	- Rapports d'évaluation des formations - Rapports d'activités - Documents de formation
Indicateur 3 - Pourcentage de femmes et de jeunes hommes et femmes (18-25 ans) dans les directions des organisations et leur implication dans la coordination et la mise en œuvre du programme	20% femmes 20% jeunes	30% femmes 25% jeunes	40% femmes 30% jeunes	- Liste des directoires des organisations - Listes des participants aux activités - Listes des organisations partenaires du programme - Rapports d'activités
Résultat 3				
Les familles paysannes, membres des organisations de base, ont diversifié et augmenté leurs revenus grâce à de nouvelles initiatives solidaires de production et de transformation.				

⁸ Ces familles sont celles ayant participé aux précédents programmes

Hypothèses	Les initiatives d'économie solidaire permettent aux populations dans les zones d'intervention (tant au niveau individuel que collectif) d'augmenter leurs revenus de base et d'avoir accès à un minimum de services de base, en raison de l'absence prononcée de l'État central et des collectivités territoriales.			
Indicateur 1 - 900 familles (dont 45% dirigées par des femmes et 25% par des jeunes) augmentent de plus de 10% leur production en agriculture et élevage	0	600	900	- Documents d'évaluation et de quantification de la production agricole - Enquêtes de terrain - Suivi et évaluation
Indicateur 2 - Nombre de petites entreprises de transformation et de commercialisation, des mutuelles de solidarité qui sont renforcées et/ou créées et créent de la plus-value. Présence des thèmes transversaux (genre, jeunes, environnement) dans ces initiatives	0 (mais au moins 6 initiatives de ce type existent au sein des organisations de base du programme)	3	9	- Rapports du programme - Outils de contrôle et de suivi
Résultat 4				
La reconnaissance de l'agriculture paysanne familiale agroécologique progresse grâce à des synergies et à la vulgarisation d'initiatives novatrices.				
Hypothèses	Les synergies développées à travers le programme avec d'autres acteurs et actrices des sociétés civiles haïtienne et belge permettent aux acteurs et actrices du programme de répondre à des défis majeurs et transversaux pour contribuer à atteindre les objectifs et résultats fixés et la vulgarisation, la visibilité des actions.			
Indicateur 1 - Nombre d'initiatives nouvelles et conjointes développées entre les acteurs du programme et d'autres acteurs de la société civile (niveaux national et international), avec un accent particulier sur le genre, la jeunesse et l'environnement	0 Plusieurs initiatives de ce type existent déjà avec GADRU (Groupe d'appui au développement rural), VETERIMED, KNFP (Conseil national de financement populaire) et GRAMIR (Groupe de recherche et d'Appui au Milieu Rural)	11	20	- Rapport de travail - Protocole de partenariat - Documents de plaidoyer élaborés - Rapports d'animation des groupes d'écoute - Rapports des rencontres et des séances de formation - Rapport d'activités
Indicateur 2 - Nombre d'espaces nouveaux créés, d'émissions nouvelles diffusées et vulgarisation au niveau des médias privées et communautaires supportant les actions du programme (et nombre de celles-ci concernant le genre, la jeunesse et l'environnement)	0 Trois émissions existent déjà en ce sens : - NOU TOUT ANNDAN - 4 JE KONTRE - MAYI NOU NAN SOLÈY	14	28	- Copies des émissions et programmes des radios partenaires - Articles de presse
Conditions préalables	- Les partenaires du programme mettent en place des stratégies leur permettant d'être capables de contourner ou de s'adapter aux situations difficiles tant sur le plan politique qu'environnemental pour assurer la réussite du programme. - Les catastrophes naturelles (inondations et/ou sécheresse) n'affectent pas grandement les zones d'intervention			
Typologie des activités	Activités détaillées par type et résultat : voir 7.4.2. Efficacité			

Annexe 3 : Liste des documents consultés

- 1) De Vaus D. 2001. Research Design in Social Research. Sage Publication, London (Ltd). 148p.
- 2) CIDSE, 2018. Principes de l'agroécologie : Vers les systèmes alimentaires socialement équitables, résilients et durables. 12p.
- 3) Document de programme DGD 2017-2021
- 4) E&F, 2018. La relation partenariale, une utopie et une action communes pour que la Terre tourne plus JUSTE. Note sur la notion de partenariat à l'Entraide et Fraternité. Juin 2018.
www.entraide.be
- 5) Kelly, M. 1986. « L'analyse de contenu », dans B. Gauthier (dir.), Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, Presses de l'université du Québec, p. 293-315.
- 6) Orientations et cadre stratégiques d'Entraide et Fraternité, et d'Action Vivre Ensemble
- 7) Plan National de Développement (PND2018-2027). Pp 45-48.
- 8) Rapport d'Evaluation à mi-parcours du programme DGD.
 - 1) Rapports annuels pays 2017.
 - 2) Rapports annuels pays 2018.
 - 3) Rapports annuels pays 2019.
 - 4) Rapports annuels pays 2020.
- 5) Stratégie Agricole Nationale (SAN2018-2027). Pp 32-52.
- 6) Scores de performance et leçons apprises 2017.
- 7) Scores de performance et leçons apprises 2018.
- 8) Scores de performance et leçons apprises 2019.
- 9) Scores de performance et leçons apprises 2020.
- 10) Termes de Références (TDRs)
- 11) Tri-Council Policy Statement : Ethical conduct for research involving Humans, 1998 (updated in 2000 and 2002).
- 12) <https://www.betterevaluation.org/en/evaluation-options/triangulation> (Consulté le 07 janvier 2022).

Annexe 4 : Matrice d'évaluation

Questions d'évaluation	Indicateurs de mesure	Sources des données	Méthodes de collecte	Méthodes d'analyse
1. Pertinence / Adaptabilité				
1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des publics cibles/bénéficiaires (femmes et les hommes) ?	Degré de convergence des résultats aux besoins et préoccupations des bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires?	Alignement avéré entre les interventions du programme et les priorités des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?	Alignement des objectifs du programme aux priorités nationales et aux ODDs	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
2. Efficacité				
2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?	Niveau de réalisation des résultats attendus vis-à-vis des stratégies adoptées	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	Degré de prise en compte du mécanisme de coordination et d'accompagnement des coordinations locales et des partenaires dans la mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
2.3. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur le plan méthodologique (outils), est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	Degré de prise en compte du mécanisme de suivi et d'accompagnement méthodologique des coordinations locales et des partenaires dans la mise en œuvre des activités	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
2.4. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?	Nombre et nature des facteurs de succès ou	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation

	inhibiteurs identifiés durant la vie du programme	- Groupes de bénéficiaires	- Exploration/ analyse secondaire	
3. Efficience				
3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?	Proportion et adéquation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?	Taux d'absorption du budget existant Degré de fonctionnement du mécanisme de coordination	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?	Existence ou non des retards dans la livraison des produits et services	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
4. Durabilité				
4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan financier	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans technique (appropriation et responsabilisation, acquisition des capacités et des compétences) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan technique	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Triangulation
4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?	Mécanisme de durabilité existant et fonctionnel sur le plan politique	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires	- Revue documentaire - Interviews	- Analyse de contenu - Triangulation
5. Impact				
5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans social,	Existence des effets indirects associés à la mise en œuvre du programme sur les plans socioéconomique et	- Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires	- Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire	- Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation

économique et politique dans les zones et pays d'intervention ?	politique dans les zones ciblées			
5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?	Degré de considération des principes de droits humains et d'égalité des sexes	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
6. Crise COVID-19				
6.1. Dans quelle mesure la crise du COVID-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?	Degré d'influence du COVID sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires - Groupes de bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews - FDG - Exploration/ analyse secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Statistiques descriptives - Triangulation
6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à COVID-19 ?	Nombre et nature des facteurs de succès et stratégie de mitigation des effets du COVID sur la vie du project	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation
6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de COVID-19 en termes de préparation aux catastrophes ?	Niveau d'appropriation et de préparation des bureaux pays face aux catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports et documents du projet et Politiques nationales - Equipe de projet et partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interviews 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Triangulation

Annexe 5 : Liste des personnes interviewées

No	Noms et prénoms	Fonction	Organisations	Genre (H/F)
1	Laurie Khorchi	Chargée des partenariats Madagascar, Haiti et Brésil	ONG (E&F)	F
2	Jean Pierre Ricot	Coordinateur	PAPDA (Partenaire)	M
3	Sabine Lamour	Directrice Générale	SOFA (Partenaire)	F
4	Claude Mormont	Directeur	COEH (Partenaire)	M
5	Frédéric Thomas	Directeur	CETRI (Partenaire)	M

Annexe 6: Fiche de consentement et outils de collecte des données primaires

A - Fiche de consentement pour les entretiens individuels

(Cette fiche doit précéder chaque interview pour obtenir le consentement des personnes à interviewer)

Entraide et Fraternité (E&F) à Bruxelles a recruté une équipe de consultants pour procéder à l'évaluation finale du programme DGD2017-2021 de décembre 2021 à mai 2022 dans huit pays à savoir Belgique, Burundi, Guatemala, Haïti, Madagascar, Nicaragua, Philippines, et RDC. Le but principal de cette évaluation est de tirer les leçons de la mise en œuvre du programme et de voir ce qui a fonctionné le mieux et ce qui a moins bien fonctionné. En d'autres termes, le but est de comprendre et d'apprendre. L'évaluation ne cherche pas à pointer du doigt ni à blâmer les gens. En tant que personne familiarisée avec ce programme et compte tenu de votre expérience et participation à sa conception, et/ou à mise en œuvre, nous apprécierions votre contribution à l'évaluation. L'entretien durera environ une heure. Votre participation est totalement volontaire. Si vous ne voulez pas participer, vous pouvez dire non. Nous souhaiterions enregistrer notre entretien, mais nous vous assurons du respect de l'anonymat et rien de ce que vous dites ne sera attribué à votre nom dans aucun rapport public produit par cette évaluation. En tant qu'évaluateur, mon travail consiste à protéger la confidentialité de cet entretien. Je ne relierai pas ce que vous dites à votre nom lorsque je rédigerai le rapport d'évaluation. Votre nom sera indiqué dans le rapport final dans la liste des personnes rencontrées, mais vos propos ne vous seront pas attribués.

Acceptez-vous de participer à l'entretien et que les informations que vous fournissez puissent être utilisées dans l'évaluation ? OUI / NON

(Si Non - explorez les conditions dans lesquelles la personne serait à l'aise de participer. Si elle / il ne consent toujours pas, remerciez-le/la pour sa considération).

Dans l'affirmative, vérifiez si la personne a participé (phase de conception, mise en œuvre et/ou de suivi) aux interventions du programme en posant la question suivante :

- Avez-vous participé aux interventions du programme DGD 2017 - 2021 ? Oui/Non
- Si oui, procédez à l'entretien. Mais si la réponse est non, demandez la bonne cible.

B - Guide d'entretien

(Liste des participants à insérer en annexe)

Ce questionnaire a été développé pour collecter votre opinion sur l'évaluation finale du programme DGD2017-2021 (objectifs à rappeler aux participants). Vos réponses resteront confidentielles et seront utilisées uniquement pour pousser la réflexion sur l'impact et les leçons apprises du programme afin d'améliorer l'efficacité des interventions futures

Date : _____

Nom & prénom : _____ Fonction : _____

Organisation : _____

(La liste de tous les informateurs clés sera enregistrée et insérée en annexe du rapport global et des rapports pays d'évaluation. La catégorie d'informateurs clés concernée est marquée d'un « x »).

Thèmes de discussions	E&F	Partenaires de mise en oeuvre	Autres partenaires	Représentants de bénéficiaires
1. Pertinence / adaptabilité				
1.1. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des bénéficiaires et/ou publics cibles (femmes et les hommes) ?	X	X	X	X
1.2. Dans quelle mesure le programme a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations / priorités des partenaires?	X	X	X	
1.3. Dans quelle mesure le programme répond-il aux priorités nationales des pays d'accueil et aux Objectifs de Développement Durables (ODDs) ?	X	X		
2. Efficacité				
2.1. Dans quelle mesure les stratégies mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des résultats ?	X	X	X	X
2.2. Dans quelle mesure le dispositif de suivi et d'accompagnement, sur les plans méthodologique, de l'organisation et des ressources humaines est-il le plus adéquat pour atteindre les résultats escomptés ?	X	X	X	
2.3. Quels sont les facteurs positifs et négatifs ayant soit favorisé ou entravé l'atteinte des résultats escomptés ?	X	X	X	X
3. Efficience				
3.1. Dans quelle mesure les ressources du programme répondent ou pas aux besoins des projets mis en œuvre ?	X	X	X	
3.2. Dans quelle mesure les ressources du programme ont été utilisées de façon optimale et dans les délais prévus pour contribuer aux résultats ?	X	X		
3.3. Quelles sont les contraintes liées à l'utilisation des ressources ?	X	X	X	
4. Durabilité				

4.1. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans financier (autonomie des partenaires et des bénéficiaires) ?	X	X	X	X
4.2. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans technique (appropriation et responsabilisation, acquisition des capacités et des compétences) ?	X	X	X	X
4.3. Quel est le potentiel de durabilité de l'intervention après la fin du programme sur le plans politique (capacités d'analyse et d'influence) ?	X	X		
5. Impact				
5.1. Dans quelle mesure les changements atteints ont-ils engendré (ou sont-ils susceptibles d'engendrer) des effets positifs, directs ou indirects, sur les plans socioéconomique et politique dans les zones et pays d'intervention ?	X	X	X	X
5.2. Dans quel mesure le programme a contribué à faire évoluer l'égalité entre les femmes et les hommes ?	X	X	X	X
6. Crise de COVID-19				
6.1. Dans quelle mesure la crise du COVID-19 a-t-elle eu un impact (négatif ou positif) sur l'atteinte des résultats et des outcomes ?	X	X	X	X
6.2. Quels ont été les facteurs de succès et les points d'achoppement dans les réponses apportées à COVID-19 ?	X	X	X	X
6.3. Que pouvons-nous apprendre de la crise de COVID-19 en termes de préparation aux catastrophes ?	X	X		

C- Guide d'entretien pour Focus de Groupe (FDGs)

(NB : Ce guide sera également appliqué aux représentants de groupes de bénéficiaires).

Date : _____ Type de groupes (Jeunes/Femmes/Hommes/Mixte) : _____

Localité / Province : _____

NB : Liste des participants à fournir séparément (Nom, affiliation et fonction)

Efficacité/Pertinence/durabilité/Égalité genre et Durabilité

- 1) Compte tenu de votre collaboration avec le programme DGD (l'OS pourrait être identifié), quelles activités ont été les plus efficaces pour atteindre les plus vulnérables ? S'il vous plaît dites-nous comment ? (Participants, contenu/type d'activités, prestataires, etc.)
- 2) Qu'est-ce qui a changé dans votre vie après avoir reçu ces assistances ?
- 3) Pensez-vous que vos besoins primaires ont été améliorés ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ? Quelles pourraient être les nouvelles activités ou amélioration que vous souhaiteriez voir ?
- 4) Quelles activités ont été jugées plus importantes pour vos besoins ?
- 5) Y a-t-il des personnes dans votre communauté qui répondraient aux critères de ciblage du programme qui ont été exclues ?
- 6) Comment collaborez-vous avec le partenaire et/ou le gouvernement pour promouvoir votre bien-être social ?
- 7) Qui d'autre est impliqué et comment cela fonctionne-t-il ?
- 8) Dans quelle mesure le programme a-t-il soutenu et fourni plus d'opportunités économiques basées sur l'agriculture aux femmes par rapport aux hommes ?
- 9) De quelles manières signalez-vous que les relations au sein du ménage ont changé (accès et contrôle des ressources, des services et des installations de commercialisation) ?
- 10) Comment le projet pourrait-il mieux cibler et répondre aux besoins des personnes vulnérables ?

Merci pour votre participation !

Annexe 7: Profile de l'évaluateur

Serge Eric Yakeu (CE), Chef d'équipe

Serge Eric est un Évaluateur Accrédité (CE) et parfaitement bilingue (Français et Anglais). Pendant plus de 15 ans, il a mené des évaluations en Afrique, en Europe, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Asie, dans divers environnements, notamment les villes, les villages, les forêts, le Sahel et la savane. Il a collaboré avec des parties prenantes à plusieurs niveaux, y compris des organisations communautaires, des donateurs / bailleurs de fonds tels que l'USAID, les Affaires Mondiales Canada, l'UE ; des hauts responsables des missions diplomatiques, des agences gouvernementales, des agences partenaires et des agences du système des Nations Unies telles que le FIDA au Tchad et au Sénégal; La FAO au Tchad, au Cameroun, en RD Congo, au Lesotho et en Tanzanie; l'ONUDI au Tchad et en Autriche; l'OCDE aux Philippines et Allemagne; l'USAID au Mali; l'ILPRI au Mali; l'ICRAF au Cameroun et au Congo; L'UNESCO au Ghana, au Nigeria, en Tanzanie et en France; le BIT au Sénégal et au Cameroun; l'ONU Femmes en RCA et au Cameroun ou encore le PAM en Italie et au Cameroun, et avec l'UNICEF au Burkina Faso, Libéria, Nigeria, Guinée Bissau, Sénégal, et Côte d'Ivoire. Serge Eric a dirigé la conception et la mise en œuvre de plusieurs études et évaluations dans plus de 55 pays dans le monde entier et dans des environnements complexes et humanitaires, individuellement ou en équipe. Il a travaillé dans 24 pays d'Afrique, 7 d'Europe, 3 d'Asie, 3 du Moyen-Orient et 2 pays de l'Amérique du Nord. Il a également partagé des connaissances en matière d'évaluation en Amérique latine (Mexique et Brésil) et dans les Caraïbes (Barbades, Haiti et Trinidad & Tobago). La plupart des travaux nécessitaient une sensibilité culturelle, une éthique et la connaissance des normes pratiques très fortes. Avec sa capacité à gérer les approches participatives en plus de ses connaissances et de ses compétences en leadership, il s'adapte facilement à différents environnements culturels.

En outre, il est très actif en tant que Conseiller pour l'émancipation des jeunes afin de les intégrer dans le domaine de l'évaluation, en particulier au sein de réseaux professionnels tels que l'Association Africaine d'Evaluation (AfrEA) où il a exercé les fonctions de président, l'Association Camerounaise pour le développement de l'Evaluation (CaDEA) où il a animé plusieurs ateliers de formation en évaluation, la Société Canadienne d'Evaluation (SCÉ) où il a offert des webinaires sur l'évaluation participative et sert de Réviseur Scientifique au Journal Canadien d'Evaluation, l'Association International pour le Développement de l'Evaluation (IDEAS) où il est membre à vie et a facilité plusieurs ateliers de formation, l'Association Canadienne pour les Professionnels du Développement International (CAIDP) et le réseau « EvalIndigenous » de l'Initiative EvalPartners où il est le Président depuis janvier 2019 en Nouvelle Zélande.

Son parcours académique couvre un Double Master International en Sciences du Développement Rural en Belgique conjointement avec l'Université de Pise (Italie), Wageningen (Pays-Bas), l'université de Humboldt en Allemagne, et Rennes en France ; une Maîtrise en méthodologie de la recherche et statistiques (Wageningen au Pays-Bas), un Diplôme d'Ingénieur agronome spécialisé en Économie Agricole et Sociologie Rurale, et une License en Biochimie option nutrition humaine (Cameroun). Serge Eric possède une douzaine de certificats internationaux en coopération internationale (coopération Nord / Sud), en méthodologies de recherche en sciences sociales, en planification et évaluation du développement, en genre et équité.

Expertise: planification et projet / gestion de programme, assistance humanitaire, évaluation de la vulnérabilité et renforcement de la résilience, initiatives de consolidation de la paix et de transition, développement communautaire, développement agricole et rural, analyse de la chaîne de valeur, inclusion financière et aide aux petites subventions, évaluation des capacités, initiatives en matière d'éducation et de formation professionnelle, politiques de réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire et nutrition, évaluation axée sur le genre et l'équité, économie de l'environnement et gestion des ressources naturelles.

Pour plus de détails sur son profile, références disponibles à : <https://www.linkedin.com/in/serge-eric-yakeu-djiam-lab15140/>